Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 46 SAINT-BONIFACE JEUDI 13 MARS 1980



Réunion annuelle des commissaires d'écoles franco-manitobains

Une vingtaine de membres de l'association des Commissaires d'écoles franco-manitobains a participé, en fin de semaine dernière, à l'assemblée annuelle de l'organisme. Le fameux document intitulé "Survie et progrès de l'éducation française" a été présenté par (de gauche à droite): Michel Breton (B.E.F.), Louis Gosselin (directeur général de la Rouge), Jean-Marie Taillefer (B.E.F.), Alfred Laurencelle (ex-président des C.E.F.M.) et Gilbert Sabourin (B.E.F.). Bernard BOCQUEL a assisté à l'assemblée annuelle.

Gilberte Proteau, présidente de la SFM?

À compter du 23 mars, la présidence de la Société franco-manitobaine sera peut-être occupée pour la première fois par une femme. En effet, Mme Gilberte Proteau est à l'heure actuelle la seule personne à se présenter à ce poste. Par ailleurs, Mme Proteau romprait une autre tradition que l'on croyait établie et à laquelle on n'a dérogé qu'une seule fois: la candidate n'a jamais été membre de l'exécutif de l'organisme.

par Bernard BOCQUEL

Toutefois Mme Proteau est présentement membre du comité économique de la S.F.M. et souligne qu'elle a participé à toutes les assemblées annuelles de l'organisme. Âgée de 42 ans, l'actuel agent de liaison de l'adjoint commissaire aux langues officielles pour les provinces de l'Ouest et présidente de Boni-Coop à Saint-Boniface considère que "la S.F.M. est l'association qui représente les intérêts des Franco-Manitobains".

Pourquoi se présente-t-elle à la présidence? "Si on veut avoir le contrôle sur notre avenir, il faut le prendre. Et c'est en assumant ce type de responsabilité qu'on peut y arriver". Parmi les orientations de la S.F.M., la candidate attache beaucoup d'importance au développement économique.

"Le développement économique est très important. C'est bien beau de se battre pour les écoles. Mais il faut aussi développer nos milieux afin que nos enfants puissent vivre en français. Si on se regroupe économiquement et si on parvient à développer des industries et des commerces financés par nous, alors on aura un contrôle économique de notre milieu, et on l'aura en français".

Poste vacant

Par ailleurs, Mme Proteau souligne "qu'il serait sain qu'il y ait des élections à tous les postes importants de l'exécutif de la S.F.M., de manière à ce que le public ait un choix et que soit évité le danger de se limiter à un certain genre de personnes".

Eh bien de ce côté, il semblerait bien que le souhait de Gil-

(Suite à la page 5)

Au sommaire



M. Don Craik, le ministre des finances

Un budget conservateur

La semaine dernière, le gouvernement conservateur de M. Sterling Lyon déposait en Chambre ses prévisions budgétaires pour 1980/81. Et comme nous l'explique Armand BÉDARD, il s'agit d'un budget qui s'inscrit bien dans la tradition conservatrice.

Éditorial

Pour André-Yves ROMPRÉ, une nouvelle génération de poètes, d'écrivains, d'interprètes du Manitoba français qui chantent leurs racines est en train de voir le jour. Quand l'art sert à véhiculer les réalités...

Les Va-Nu-Pieds

Nous publions dans cette livraison la deuxième partie du chapitre XXII intitulé "Terreur d'une nuit" de la grande fresque du roman "Les Va-Nu-Pieds" de Madeleine Laroche.

La F.A.D.O.M. en péril

Du côté de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, rien ne semble encore indiquer que cet organisme qui regroupe 26 clubs de personnes âgées pourra survivre à ses graves difficultés financières après son assemblée annuelle le 26 avril prochain.



Mini-carnaval à Saint-Lazare

Comme nous le rapporte notre correspondant à Saint-Lazare, Pierre Beaudoin, la semaine dernière s'est tenue, au gymnase de l'école de Saint-Lazare, un mini-carnaval pour permettre à soeur Hilda Simard, qui oeuvre au Pérou, d'amasser des fonds pour les moins fortunés de ce pays. Voir le reportage en page 19.

Éditorial

L'art pour véhiculer les réalités

Il fait toujours bon de lire les oeuvres de l'écrivain Gabrielle Roy, comme il est tout aussi agréable d'entendre la poésie chantée ou lue de Gilles Vigneault. Parce que l'une écrit avec son âme et l'autre avec son coeur et ses tripes, ils savent tous deux dire ce qu'ils sont à raconter d'où ils viennent. Des poètes populaires quoi!

Tous ne sont pas évidemment des Vigneault ou des Roy, mais les "poètes des pays" - pour leur donner un nom propre - se manifestent toujours en des temps opportuns et dans des oeuvres opportunes.

Ici au Manitoba français, on serait tenté de dire qu'une nouvelle génération de poètes, d'écrivains, d'interprètes de leur coin de pays, et de leurs racines, est en train de voir le jour.

Les poètes d'ici, qu'ils oeuvrent dans la chanson, surtout, mais aussi en musique et en peinture, ont semble-t-il, choisi collectivement ce moment précis de l'histoire de leur race et de leur nation pour en exprimer la poésie, et y rattacher un sentiment d'appartenance tout à fait locale.

La liste de noms s'allonge de mois en mois: Paquin, Lavoie, Jeanson, Gerry & Ziz, Brémault, Gosselin, Théroux, Freynet, et plus près de nous, Louis Dubé et Gilberte Bohémier pour ce qu'ils viennent de produire pendant le dernier Festival du Voyageur. Bien sûr, on en oublie. Il y en a d'autres. Et il est à espérer qu'il y en aura d'autres encore.

Tous ceux-là, toutes celles-là, ont choisi de véhiculer dans l'art ce que la réalité manitobaine et ce que leurs souches françaises, ont fait naître en eux.

Les Vigneault, les Leclerc, les Roy et d'autres ont de cette même façon semé à tout vent ce qu'ils (elles) étaient. Pour le hurler à la face du monde...

Tous ont exprimé une réalité, en être ou en devenir.

C'est un peu ce que l'on perçoit chez cette brochette de jeunes talents d'ici - appuyés par les plus vieux dans l'apprentissage de leur art: qu'on pense à ces Martial Caron ou à ces Marcien Ferland qui comme bien d'autres ont fourni des efforts incroyables pour soutenir l'art au Manitoba français -. Grâce à eux, les artistes sont en train d'apprendre à exprimer ce qu'ils sont.

Tant que les talents et les volontés collectives fusionneront dans cette veine, c'est que tous les espoirs seront encore permis, en français, au Manitoba.

Reste à ces troubadours de l'âme du peuple à trouver la dextérité nécessaire pour s'assurer non seulement une diffusion, mais aussi une relève.

André-Yves ROMPRÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Serions-nous des bâtisseurs de châteaux de cartes?

M. le rédacteur,

Sans doute votre journal ne pourra jamais combler toutes les attentes. Ni satisfaire ceux qui tiennent à la correction de l'écriture. (Je lis dans un communiqué: "appeler" une réunion (to call), pour "convoquer", trouvaille récente du franglais. On l'entend dans les chroniques rurales et non rurales à CKSB. Mais le niveau de langue à CKSB est généralement satisfaisant, pour ce qui est de la production interne.

Cette entrée en matière, pour vous remercier d'avoir publié une fort intéressante étude sur Prendergast. L'auteur devrait maintenant nous en livrer davantage sur la vie personnelle de cet homme remarquable, méconnu. C'est bien normal qu'on s'arrête sur la vie publique de ceux qui parmi nous ont "percé", mais ce n'est pas assez. Je sais que Prendergast était d'une trempe exceptionnelle, humainement.

J'ai toujours souhaité que votre journal ait une chronique régulière de littérature et d'histoire. Me voilà, pour un peu de temps au moins, servi.

Les propos de Raymond Hébert sont aussi très pertinents, j'aime sa vision canadienne de ce qui se passe. C'est rare, un esprit qui soit sorti des vents manitobains, qui ait respiré les embruns de l'Acadie, reconnu la patrie québécoise, sans nécessairement s'y replanter toutefois. Je suis tout à fait d'accord avec son allégorie des joueurs de cartes.

Et nous, serions-nous plutôt des bâtisseurs de châteaux de cartes, avec les grandes organisations qui se font et se défont, les démissions à tous les niveaux, les plans globaux qui ne remuent pas un brin de paille? J'apprends qu'il y aura un atelier économique au congrès de la S.F.M. Fort bien. Mais voilà que l'animateur venu de l'Est traitera de: 1) "notions de..."; 2) "notions de..."; 3) "présentation d'un modèle d'organisation d'un territoire"!

Comme ce monsieur est de la Beauce, il se référera sans doute au modèle beauceron, qui est devenu exemplaire au Québec. Quel est le rapport avec nous, avec nos patelins, avec notre quartier nord de Saint-Boniface qui continue de s'étioler?

Même la S.F.M., avec ses réceptions, n'a pas encore pris la peine de passer un coup de pinceau sur l'écriteau fautivement bilingue et peu élégant qui s'étale sur son immeuble.

Je serais plus impressionné par l'ouverture d'une pharmacie dans le quartier que par une semaine de session sur la "présentation d'un modèle d'organisation d'un territoire" fictif. Les résidants âgés et malades sont nombreux dans ce secteur, ils n'ont pas la plus modeste pharmacie, alors que la rue Marion à Norwood en a trois presque collées l'une sur l'autre. Il y a actuellement un local vacant qui serait très bien situé pour cela, ex-salon de coiffeur, à vendre... Voilà un petit exemple de notre manque de sens pratique, de la disproportion accablante entre les théories et les plans, d'une part, et l'application concrète, de l'autre. On pourrait traiter aussi du regroupement urbain; du pourquoi de ce grand nombre de francophones qui vont s'établir à East Kildonan...

"Engagez-vous, impliquez-vous aussi..." crois-je entendre. Je récuse cette réponse de la part de gens qui sont en poste et en titre.

Le décousu de mon propos m'autorise finalement à dire que je n'entretiens pas de parti pris. Je tenais surtout à exprimer mon appréciation pour l'étude de M. Robert André.

Rossel Vien
Saint-Boniface
le 7 mars 1980

À propos de la statue de la Vierge

M. le rédacteur,

"Ce monde dans lequel nous vivons a besoin de la beauté pour ne pas sombrer dans la désespérance "Souvenez vous que vous êtes les gardiens de la beauté dans le monde: que cela suffise à vous affranchir de goûts éphémères et sans valeur véritable..." *(message du Concile Vatican II - le 8 décembre 1965).*

Ces paroles du Saint-Concile sont, je crois très importantes pour notre temps!

Je voudrais dans cette lettre, répondre à Mme Lafournaise et appuyer, dans un certain sens, Mme Auger dans sa lettre du 21 février.

Mme Lafournaise, je crois que peut-être Mme Auger s'est un peu laissée aller mais je crois qu'elle a voulu dire que la statue de la Vierge était laide, non pas parce qu'elle était métisse mais plutôt par sa laideur disproportionnée. Je crois que si on tenait vraiment à avoir une statue aux traits métisses, on aurait pu en faire une avec de beaux traits de visage au lieu d'un nez et d'une allure cubiques.

Je trouve qu'une telle statue insulte même la beauté des métisses!

Il ne faut pas s'étonner si les gens se scandalisent à la vue de la statue de la Vierge. Je crois qu'ils en avaient assez à digérer la statue du Christ sans en avoir une autre.

Saint Pie X disait, "Je veux que mon peuple prie sur de la beauté".

Ayons donc de nouveau nos belles statues et non un style de statues qui fait refroidir les coeurs.

Je me demande si Ste-Thérèse d'Avela aurait fondu en larmes devant ces statues?

Je vous demeure unie en le Christ et sa mère.

Mme Lucille Sylvestre
Saint-Boniface
le 7 mars 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LiBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition typographique:
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gérard GAGNÉ
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Prendergast, Saint-Lazare, Notre-Dame-de-Lourdes: félicitations au journal

LA LIBERTÉ
Case postale 96,
Saint-Boniface, Manitoba,
R2H 3B4

M. le rédacteur,

La faiblesse humaine porte souvent les hommes à la critique plutôt qu'à la louange. Mais en justice, pourquoi ne pas laisser savoir aux responsables quand un article nous plaît?

C'est pourquoi je tiens aujourd'hui à féliciter le journal de la publication de la série, James-Émile Prendergast, par M. Robert André. Le premier article m'a si vivement intéressée que j'ai attendu le deuxième avec impatience. À travers les événements de la vie du héros, nous, francophones, revivons l'histoire de notre chère province à ses moments les plus troublants au point de vue linguistique et scolaire. Je suis convaincue que tous les moyens de propagande, presse, radio, télévision, devraient être employés pour propager cette histoire de plus en plus.

Serait-il possible que cette série si captivante soit suivie par d'autres illustrant la vie méritante de tant de nos prédécesseurs ici au Manitoba?

Je profite de l'occasion pour féliciter les journalistes André-Yves Rompré et Bernard Bocquel pour leurs reportages intéressants sur Saint-Lazare et Notre-Dame-de-Lourdes. Cela représente un travail intense: entrevues multiples, cueillette des photos nécessaires aux clichés, rédaction des articles, etc... Mais cela en vaut la peine. J'espère que les journalistes de LA LIBERTÉ auront l'occasion de visiter d'autres centres francophones manitobains et de nous les présenter d'une façon aussi intègre et vivante qu'ils l'ont fait dans le passé.

Sincèrement,
Agnès Cormier
Saint-Boniface
3 mars 1980

"Je n'ai pas pu résister"

Monsieur le rédacteur,

Il y a lieu une quarantaine d'années depuis que j'ai écrit en français mais je n'ai pu résister après avoir lu la lettre d'André Bouché en réponse à Aurèle Préfontaine. Je ne me souviens pas de quel péché il est accusé, mais sa lettre m'a bien amusée!!!

J'espère qu'on entendra encore parler d'André Bouché!

Bien à vous,
Mme D.M. van Leusden
Winnipeg
le 6 mars 1980

Une requête du professeur Kear

Monsieur le rédacteur,

J'avais plusieurs objectifs en vue quand j'ai été le conférencier invité à la réunion conjointe de la S.H.S.B. et le C.C.F.M. le 27 février, dédiée à Georges Forest. J'ai donné une communication intitulée "La constitutionnalité de la langue française et ses conséquences".

Premièrement, je voulais éduquer les Franco-Manitobains de tous niveaux académiques sur leurs droits linguistiques et constitutionnels et des possiblités maintenant ouvertes pour leur droits linguistiques.

Deuxièmement, je voulais présenter plusieurs suggestions concrètes et pratiques par lesquelles les Franco-Manitobains devraient gagner et tenir leurs propres places dans la vie politique, gouvernementale, économique, administrative, bureaucratique, scolaire, etc...

Je donne une copie de cette communication à LA LIBERTÉ avec l'espoir qu'elle sera publiée dans notre hebdomadaire, avec un tirage de 12,000 copies, dans le but de préparer les Franco-Manitobains avant leur assemblée annuelle les 22 et 23 mars prochain.

Je demande à LA LIBERTÉ de publier cette communication, pas pour moi, mais comme une exception à la politique rédactionnelle normale à cause de l'importance de la décision de la Cour suprême du Canada et des conséquences pour tous les francophones de l'Ouest.

Si vous ne publiez pas la communication intégralement en deux parties, une partie cette semaine, et l'autre la semaine prochaine, je demanderai à la S.F.M. une invitation pour présenter la communication à l'atelier politique avec le thème "Une province bilingue - ça mange quoi en hiver?"

Le but de cette lettre est d'aider les Franco-Manitobains à se préparer pour leur prochain congrès annuel de la S.F.M.

Merci, et au revoir.

Allan R. Kear
Membre de la S.H.S.B.
Membre de la S.F.M.
Lecteur assidu de LA LIBERTÉ
Professeur de la science politique à l'Université du Manitoba
Winnipeg, Manitoba
le 10 mars 1980



"Du mauvais côté de la clôture"

L'Office national du film, l'O.N.F., présentera le 13 mars à 20h00 et le 14 mars à 20h00 au Centre culturel franco-manitobain le film "Du mauvais côté de la clôture", qui brosse un excellent portrait du père Martial Caron.

Cette production de l'O.N.F. pourra être appréciée à La Broquerie le 20 mars à 20h00 et le 21 mars à 20h00 à Notre-Dame-de-Lourdes. Pour les gens de la ville qui l'auront manqué, le Collège projettera le film à 20h00 les 25, 26 et 28 mars. Salle Martial Caron, bien sûr.

Sur la photo, on retrouve l'équipe qui a participé à la réalisation du film. De gauche à droite: Louise Delisle, Lorraine Cadotte, Charles Lavack, le père Martial Caron, René Beaudry et Raymond Hébert.

J'AI 20 ANS

alphonse© par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Les Franco-Manitobains et le "French Power" à Ottawa



Le 18 février dernier, il n'y a pas que les Québécois qui ont voté massivement pour les libéraux. Ceux-ci ont obtenu une majorité absolue aussi au Nouveau-Brunswick (50.2% du vote populaire et sept sièges sur 10), grâce surtout au vote acadien.

À l'Ile du Prince-Edouard, les libéraux ont remporté deux des quatre sièges, et dans au moins un des deux, le vote francophone a été un facteur déterminant. En Nouvelle Ecosse, où les libéraux ont remporté cette fois cinq des 11 sièges, comparativement à deux en mai 1979, deux des résultats ont été suffisamment serrés pour que l'on présume que le vote francophone y ait été un facteur important. Enfin, si l'on passe par certains sièges du nord de l'Ontario pour s'arrêter finalement à Winnipeg, on constate qu'en effet les francophones partout au pays ont voté fortement en faveur des libéraux de M. Trudeau. Les francophones ont donc été un élément déterminant dans l'élection non seulement des 73 députés québécois, mais aussi d'une douzaine de députés à **l'extérieur** du Québec. M. Bockstael à Saint-Boniface est un de ceux-là.

Quels domaines prioritaires?

Il importe donc de définir pourquoi les francophones de Saint-Boniface ont voté en faveur de M. Bockstael et ce qu'ils attendent de lui. Car il semble que M. Bockstael sera appelé à jouer un rôle important dans le cabinet de M. Trudeau; comment M. Bockstael pourrait-il le mieux utiliser son influence à Ottawa en faveur des francophones manitobains? Quels domaines sont prioritaires?

À défaut d'un énoncé de politique là-dessus de la part de la Société franco-manitobaine, organisme qui a opté pour la voie du silence sur des problèmes du genre depuis plusieurs mois, la question demeure tout de même posée.

Il y a des domaines où il sera très important que M.Bockstael utilise son influence de façon ferme et soutenue. Pour les francophones de sa circonscription, sinon pour tous les Franco-Manitobains, un des problèmes les plus épineux et urgents à la fois est celui du regroupement de la population. Or il y a présentement une poussée naturelle vers le regroupement dans le vieux Saint-Boniface, une poussée qui se manifeste par le désir de nombreuses familles franco-manitobaines de s'établir (ou se ré-établir) dans ce quartier. En même temps qu'une pénurie de logements pour suffire à cette demande, il existe une vingtaine d'acres de terres vacantes non-développées dans le nord de Saint-Boniface.

Pourquoi n'y a-t-il aucun développement à cet endroit? Pour la simple raison, selon le Comité des résidants du nord de Saint-Boniface, que ces terrains appartiennent au Canadien National, une société de la couronne fédérale qui apparemment croit que le développement physique de la communauté devrait se faire à ses propres termes et conditions, et non pas à celles de la communauté.

Une position progressiste

Sur cette question, l'adversaire conservateur de M. Bockstael lors des élections, M. Tom Denton, avait ceci à dire durant la campagne:

"Les sociétés de la Couronne ont des comptes à rendre à leurs actionnaires, et dans le cas du CN, ses actionnaires sont le gouvernement fédéral. C'est donc dire que le Fédéral peut jouer un rôle créateur dans cette situation," compte tenu du fait que cette société, et donc le Fédéral, est déjà propriétaire d'une bonne partie des terrains en question.(1)

M. Bockstael n'a pas eu, à ma connaissance, à se prononcer publiquement sur ce dossier durant la campagne électorale. Espérons toutefois qu'il adoptera là-dessus une position au moins aussi progressiste que celle de son adversaire conservateur.

(1) **LA LIBERTÉ**, le 14 février 1980

Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba***. Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place ***au comité de parents de l'école de Saint-Malo.***

Mot du comité

Le comité de parents a pour but d'améliorer la communication élèves — professeurs et parents, s'assurant ainsi d'une meilleure éducation pour nos enfants.

À sa réunion annuelle d'octobre, le comité avait invité Paul Ruest, conférencier. À cette même réunion, le comité suivant a été élu: Eliza Lambert, présidente; Alice Hébert, vice-présidente; Carmen LaRoche, secrétaire; Yvonne Coulombre, trésorière; Martial Lafantaisie, Aline Pilotte, Germaine LaPalme, Hilda Robert et Louise Lambert, conseillers. Les directeurs de nos deux écoles, Mme Aline Gosselin et M. Raymond Marion siègent à notre éxécutif.

Depuis décembre, la construction a débuté à l'école intermédiaire. En septembre 1980, les classes de la maternelle à la 9e année y seront installées.

Le comité, appuyé par un bon nombre de parents, collaborait avec les professeurs de l'intermédiaire à l'organisation des choralies divisionnaires les 15 et 16 novembre dernier. Quelques 150 élèves des niveaux intermédiaires de Sainte-Agathe, Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Malo participaient aux ateliers présentés par Marcien Ferland, Jacqueline Roy, Pierrette et Christian LaRoche. Le grand succès de ces deux jours nous donne l'espoir d'en faire un évenement annuel dans la division scolaire de la Rivière-Rouge.

Dès octobre, le comité rencontre un groupe de parents pour répondre au défi lancé par les élèves de l'élémentaire et leurs professeurs, présenter le concert de Noël en cette année de l'Enfant. C'est le 16 décembre au gymnase de l'école intermédiaire qu'est présentée la Nativité par une quarantaine de parents et personnes intéressées. D'après les remerciements présentés par les professeurs et les élèves, l'effort des parents a été bien apprécié.

Lors de la Journée Jeunesse, le comité collabore en assumant la responsabilité de la publicité et en invitant Gilles Beaudry, C.S.V., conférencier au dîner-amitié. Vu l'intérêt et la demande de plusieurs, nous espérons qu'il sera possible d'organiser une suite à cette première rencontre.

En février, le comité rencontre les religieuses enseignantes à l'école élémentaire pour exprimer son appréciation pour le travail qu'elles font chez nos jeunes et les encourager à continuer de mettre leurs talents au service de notre communauté.

Le comité assiste à la présentation du rapport du directeur général de la Division Scolaire, Louis Gosselin, à la réunion mensuelle du 11 février. Le comité veut, par sa présence, appuyer ses suggestions envers la nouvelle administration et le personnel de notre école en septembre 1980.

Nous prévoyons au cours de l'année, une rencontre avec les professeurs pour leur exprimer notre appréciation; nous participerons aussi à la journée de mérite en juin.

Chez les élèves à l'élémentaire. . . .

1er octobre 1979 — L'arrivée de la troupe du Cercle Molière qui présente: "Nico et Niski" et "La Raquette Volante".

16 au 22 février 1980: Le thème du voyageur est visible dans les couloirs et dans les classes. On mange de la soupe aux pois et on participe au concours de dessins. Les chants appropriés sont chantés par tous les élèves.

27 février: L'Hexagone, compagnie de théâtre pour la jeunesse présente "Kihérihiste".

La lettre suivante vient de la présidente du conseil étudiant:

À l'école intermédiaire de Saint-Malo, nous avons un conseil étudiant dynamique et responsable. Le conseil se compose de quatre personnes: **Johanne Trudel, Doris Roch, Nicole Préfontaine et Brigitte Trudel.**

Les rôles de notre comité sont d'être le lien entre les professeurs et les élèves et d'organiser une variété d'activités pour les étudiants. Déjà cette année, nous avons eu une journée d'accueil, une initiation, des ventes de patisserie et une danse de Noël pour n'en nommer que quelques-unes.

Dans le futur, nous planifions une journée de glissade, une journée de piste et pelouse, et une danse de clôture au mois du juin. Être dans un conseil étudiant demande beaucoup de temps et d'effort mais c'est un travail qui a beaucoup de récompense.

Les activités que nous avons réalisées, ont été accomplies avec la collaboration de notre directeur et de notre comité de parents. Avec leur aide, tout va bien.

Johanne Trudel, présidente.

À l'intermédiaire. . . .

17 au 21 septembre 1979: cabale, élections au conseil étudiant et danse.
2 au 5 octobre: conférences sur l'alcool et la drogue par le Ministère de l'éducation.
15 et 16 novembre: choralies divisionnaires dans l'école.
16 novembre: spectacle Garolou.
22 novembre: la neuvième année assiste au "Journal de "Anne Frank".
26 novembre: tournoi de volley-ball à Saint-Jean

18 janvier: participation aux tournois de "curling" et de ballon-balais.
27 janvier: un bon nombre d'élèves participe aux compétitions sportives et au cabaret de la Journée Jeunesse.
6 février: excursion de patins à roulettes.
20 février: journée du voyageur dans l'école.
7 mars: les 8e et 9e années assistent à la pièce "Zone"

SAVIEZ-VOUS QUE. . . .

Soeur Éveline Palud dirige les Gais Lutins, chorale d'élèves des 4e, 5e et 6e années. Ils ont présenté un concert le 11 novembre pour la journée de l'Enfant, et avant la messe de minuit ont chanté au Chalet Malouin, au Repos Jolys, à l'hôpital et au Manoir de Saint-Pierre. Ils préparent deux concerts, participeront au festival des chorales de Mélo-Mani le 13 avril et au festival de musique à Steinbach au début de mai.

Mme Gisèle Marion dirige la chorale de l'école intermédiaire. Ils se préparent à participer au festival des chorales de Mélo-Mani, au festival de musique de Steinbach et au festival de chorales de Winnipeg le 5 mai prochain.

Lors du tournoi divisionnaire de basket-ball au niveau intermédiaire à Saint-Pierre le 15 février, l'équipe des garçons et l'équipe des filles de Saint-Malo ont remporté les trophées.

La 9e année se prépare à participer au Festival Théâtre Jeunesse en mai.

ACTIVITÉS À VENIR. . . .

***Le 14 mars** — tournoi de "badminton" et de tennis de table à Saint-Pierre.*
Concerts des Gais Lutins le 21 mars et à la fin de mai.

***le 16 avril** — Jackie Galou à l'école élémentaire.*

***le 9 mai** — tournoi de courses "cross-country" à Saint-Malo.*

***le 16 juin** — piste et pelouse à l'Université du Manitoba.*

***le 24 juin** — journée de mérite pour les 7e, 8e et 9e années.*

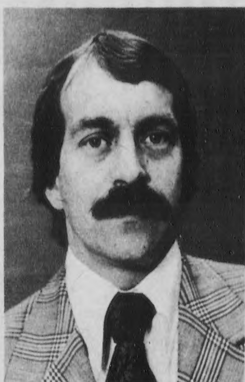
Les candidatures à l'exécutif de la S.F.M.

(Suite de la une)

berte Proteau ait du mal à se concrétiser, du moins si l'on s'en tient au rapport du comité des candidatures. En effet, à date, le poste de la première vice-présidente reste vacant. Quant à la deuxième vice-présidence, le seul candidat est M. Michel Lachiver, enseignant, actuel secrétaire-trésorier de la S.F.M. Il occupe depuis peu le



Mme Gilberte Proteau, candidate à la présidence de la S.F.M.



M. Robert Rey, candidat au poste de secrétaire-trésorier

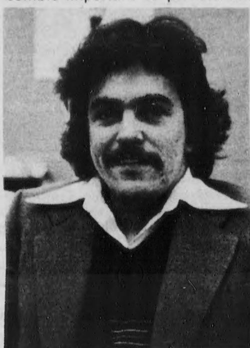
poste laissé vacant par M. Jean-Paul Gobeil en août 1979. M. Lachiver a décidé de se présenter à la vice-présidence car il se sent "plus à l'aise dans le monde des idées que celui des chiffres".

Ce qui ne doit pas être le cas de M. Robert Rey, présentement deuxième vice-président, puisqu'il a opté pour le poste de secrétaire-trésorier, qui l'intéresse plus particulièrement. "Du fait de mon expertise professionnelle, précise M. Rey, qui siège à l'exécutif de la S.F.M. depuis la dernière assemblée annuelle. Il a 37 ans et occupe la fonction de chef d'équipe au sein du ministère de la santé et des services communautaires".

Des élections!

Sur les quatre postes de conseillers, deux sont vacants. Comme trois personnes se présentent, au moins pour ces fonctions, on peut d'ores et déjà prévoir des élections. Les candidats sont Mme Ingrid Joubert et MM. Jules Chartier de Saint-Boniface et Pierre LaRoche de Saint-Malo.

M. Jules Chartier, a 27 ans et a été engagé récemment par PAG, Sales Ltd en qualité de comptable-contrôleur. Il se dit "prêt à donner du temps pour un organisme qui regroupe des francophones". De son côté, Mme Ingrid Joubert, professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface depuis 1972, et allemande d'origine, a déclaré: "Il me semble important de prendre une



M. Michel Lachiver, candidat à la deuxième vice-présidence



Mme Ingrid Joubert, candidate à un poste de conseiller

part active dans la société franco-manitobaine. Or, la S.F.M. est en train de s'engager peut-être vers une nouvelle direction, qui consiste à ouvrir les portes à ceux qui sont francophones sans être Franco-Manitobains. Cette sorte d'élargissement m'intéresse beaucoup et me donne envie de faire partie du mouvement d'ensemble".

Le jazz dimanche

Les "dimanches après-midis de jazz" se poursuivront le 16 mars à 14h à la Galerie d'art de Winnipeg, pour ceux et celles que ce genre musical intéresse. Pour plus d'information, téléphoner au 786-6641, poste 60.

Le plan d'ensemble du B.E.F. reçoit l'appui des commissaires

C'est dans une ambiance vraiment studieuse que s'est déroulée l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles franco-manitobains en fin de semaine dernière. Une vingtaine d'élus, sur la trentaine que compte l'association, se sont penchés sur une série de problèmes bien précis qui doivent être résolus pour promouvoir au mieux l'éducation française. Et grande première: les commissaires ont élu une femme à la présidence: Lorette Beaudry-Ferland.

par Bernard BOCQUEL

Les élections de l'automne prochain y sont-elles pour quelque chose? Toujours est-il que, par rapport à l'assemblée annuelle de l'an dernier, les commissaires ont donné l'impression d'être extrêmement motivés et préoccupés de l'avenir et de la qualité de l'éducation française. Il faut dire que les responsables de la réunion ont jeté un gros pavé dans la mare de la tranquillité des commissaires. Un pavé qui s'appelle "L'école française: survie et progrès", et qui constitue un plan d'ensemble pour l'éducation française au Manitoba.

Ce plan d'ensemble, élaboré par le Bureau de l'Éducation française, est le fruit de l'étude, de mars 1978 à juin 1979, de spécialistes dans le domaine de l'éducation. Comme son non l'indique, le plan d'ensemble pour l'école française au Manitoba aborde toutes les facettes reliées, de près ou de loin, à la mise sur pied d'une école adaptée aux besoins des Franco-Manitobains. Un document qui concerne donc absolument tout le monde: parents, professeurs, directeurs d'écoles, directeurs généraux chargés des divisions scolaires, étudiants et, bien entendu, commissaires d'écoles.

Qui décide?

Il ne fait d'ailleurs aucun doute, suite aux dixcussions tenues durant les ateliers, que les élus ont compris le rôle clé qu'ils seront amenés à jouer pour implanter les multiples recommandations formulées par les rédacteurs du plan d'ensemble. Car son succès dépendra en grande partie de la volonté des directeurs généraux et des directeurs d'écoles. Et qui, si non les commissaires, décident du choix de ces personnes?

Alors, pour bien montrer qu'ils saisissent parfaitement l'importance de ce document qui replace l'élève au centre de la pédagogie, les commissaires franco-manitobains ont adopté une motion demandant que le plan d'ensemble devienne la politique officielle du ministère de l'Éducation en matière d'éducation française. Ou, si l'on préfère, que le ministre de l'Éducation, M. Keith Cosens, signe le document en ajoutant la mention "lu et approuvé".

D'ailleurs, il semblerait bien que le plan d'ensemble puisse atterrir prochainement sur le bureau du ministre. Du moins si l'on en croit le sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'Éducation française, M. Ronald Duhamel, qui a déclaré devant les commissaires: "J'ai l'intention de véhiculer ce document auprès du ministre".

Accélérer la promotion

C'était la première fois que M. Duhamel prenait la parole lors d'une réunion de commissaires d'écoles franco-manitobains. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les commissaires ont pris au mot le sous-ministre adjoint qui prônait "la collaboration et la coopération entre le Bureau de l'Éducation française et l'association des commissaires". En lui faisant bien comprendre qu'ils souhaitaient que le plan d'ensemble soit entériné par M. Cosens, que l'on préserve la touche manitobaine du document et que la promotion de l'éducation française s'accélère au niveau du B.E.F.

Il apparaît donc clairement que les commissaires, même s'ils n'entretiennent aucun doute sur la validité du plan d'ensemble, veulent une reconnaissance officielle du texte. Vraisemblablement histoire de se sécuriser. Mais il ne faudrait pas perdre de vue que dans les divisions scolaires où ils disposent de la majorité (Seine, Rouge, Montagne), les commissaires ont les pouvoirs nécessaires pour mettre en oeuvre le plan d'ensemble. Quoi qu'il advienne au niveau du ministère de l'Éducation, la balle se trouve toujours dans le camp des divisions scolaires.



Entre deux ateliers, les commissaires présents à l'assemblée annuelle posent pour la "photo de famille". Assis, de gauche à droite: Gérard Archambault (vice-président), Alfred Laurencelle (président sortant), Roger Poiron, Roger Collet, Léo Ménard.

Debout, de gauche à droite: Paul Dupuis, Richard Grenier, Paul Martel, Denis Marion, Denis Meynard, Gilles Collet, Louis Le Gal, Daniel Delaurier, Antonio Simard, Lucille Huot, Denis Barnabé, Edouard Robidoux, René Vermette, Lorette Beaudry-Ferland (présidente), Gille Dupuis, Émile Huberdeau (secrétaire-trésorier).



Le commissaire en milieu isolé

Durant l'assemblée annuelle, trois commissaires d'écoles ont parlé de "L'état du commissaire en région isolée!" De gauche à droite: Louis Gosselin (directeur général de la Rouge), Antonio Simard (Saint-Lazare), Daniel Delaurier (Laurier) et Roger Poiron (la Montagne).,

Entre autres, Antonio Simard a expliqué qu'en tant que seul commissaire francophone de la division scolaire de Birdtail, il faut qu'il s'occupe de problèmes ayant trait au fonctionnement de l'école française de Saint-Lazare, puisque le directeur général, étant anglophone, ne peut apprécier, par exemple, la qualité des enseignants engagés.

À la réunion annuelle des commissaires d'écoles

Alfred Laurencelle souligne le besoin de coopération entre les divisions scolaires

Comme le veut la tradition, le président sortant, après avoir présenté son rapport, adresse à ses collègues commissaires une espèce de "discours-testament". Cette année, c'était au tour d'Alfred Laurencelle, commissaire d'écoles de La Broquerie, de donner sa perception des problèmes à résoudre. Et c'est avec force qu'il a soulevé d'importantes questions, lourdes de conséquences.

par Bernard BOCQUEL

"Notre système veut que nous ayons hérité de divisions scolaires regroupant un certain nombre de petits villages. (...) Des villages qui surveillent le village voisin un peu plus gros, potentiel avaleur d'écoles. Déjà nous commençons à ressentir les malaises dans les centres où l'école devient de moins en moins viable. La clientèle a diminué et les commissions scolaires obligent les écoles à combiner les années et à diminuer les options" explique Alfred Laurencelle.

Face à cette réalité, l'ex-président des C.E.F.M. envisage une éventuelle transformation du système scolaire. "Quand nous aurons fini de combiner les différentes années, comment allons-nous combiner les écoles?" demande-t-il à ses collègues avant de poser une nouvelle question: "Y aurait-il avantage à accroître la mobilité des services, plutôt que la mobilité des élèves à travers une coopération interdivisionnaire facilitant l'accessibilité à des services dont une école ne pourrait se prévaloir autrement?"


M. Alfred Laurencelle, ex-président des commissaires d'écoles franco-manitobains

Car, croit Alfred Laurencelle: "Distancée physiquement, l'école de la communauté n'est certes pas la meilleure manière d'encourager le regroupement de la communauté à l'intérieur de l'école". On sait, en effet, que de nombreux promoteurs de l'éducation française souhaiteraient que l'école devienne le noyau de la communauté francophone, rôle joué dans le passé par l'église.

En mesure d'exercer l'expertise

Une chose est certaine. Sur la question de l'entraide, Alfred Laurencelle a été entendu, puisque les commissaires ont adopté une motion dans laquelle il est "proposé que le comité exécutif de l'association regarde à des moyens d'entraide (échanges de professeurs, de services) qui soient mutuellement acceptables" par les divisions scolaires. Comme le signalait Alfred Laurencelle: "C'est à nous, commissaires, de faciliter la collaboration, d'inviter, de solliciter même l'entraide; quand il convient, dans les domaines où chacun serait en mesure d'exercer son expertise".

Le budget de M. Lyon respecte


Le Premier ministre de la province, M. Sterling Lyon. D'après son budget, les électeurs se rendront aux urnes en 1981.

Le budget 1980/81 présenté la semaine dernière en Chambre par le ministre des Finances, M. Don Craik, est globalement fidèle à la tradition conservatrice. Ce n'est décidément pas encore cette année que les Manitobains verront agir leur gouvernement de manière à stimuler véritablement l'économie de la Province. Et pour cause.

par Armand BÉDARD

Pour l'année fiscale qui s'en vient, le gouvernement du Manitoba a l'intention, selon ses propres estimations, de dépenser près de $2 milliards, soit $2,000 pour chaque Manitobain(e).

À première vue, il semblerait que le gouvernement Lyon ait finalement accepté le fait qu'il est le gouvernement et qu'il doit intervenir davantage économiquement; contrairement aux éloquentes déclarations de 1977 qui louangeaient la notion de "non-gouvernement", la non-intervention et les coupures budgétaires. Il faut le dire, $2,000,000,000.00 ce n'est pas tout à fait le laissez-faire.

Par contre, il ne faudrait pas regarder ce chiffre, aussi impressionnant soit-il, sans le placer dans sa vraie perspective. Si le budget de cette année représente une augmentation de 9.8% par rapport à celui de l'an passé, il faut tenir compte d'un autre facteur: l'inflation. Cette dernière se situant à près de 10%, cela veut bien dire que pour 9.8% plus de dollars nous aurons à peu près les mêmes services que l'an passé.

Et sur ce point, nous devons considérer les années précédentes. Le premier budget conservateur de 1978 avait augmenté d'un maigre 3% au-dessus du dernier budget Schreyer. En terme de services, ceci représentait une baisse en valeur réelle de près de 7%, toujours si l'on tient compte de l'inflation: l'année suivante il y a eu encore une baisse lorsque l'augmentation budgétaire se chiffrait à 7.5% tandis que le taux d'inflation frisait les 10%. Car ne l'oublions jamais: toute augmentation inférieure au taux d'inflation représente une baisse réelle. À ce moment-là, des coupures de services ou une baisse dans la qualité des services sont à l'ordre du jour.

Des commissaires rassurés

Pourtant, si l'on prend l'exemple de l'éducation, les divisions scolaires ne devraient pas être confrontées à des problèmes majeurs puisque le gouvernement leur propose - dans sa grande générosité - une augmentation de 8% (huit pour cent). Car même s'il s'agit en fait d'une baisse réelle de l'enveloppe budgétaire, il reste quand même que les commissaires d'écoles ne devraient pas avoir à procéder à de toujours impopulaires augmentations de taxes. De quoi rassurer les commissaires qui devront, pour la grande majorité, essayer de se faire réélire à l'automne.

Mais si les commissaires scolaires vont réussir à ne pas devoir augmenter les taxes de leurs électeurs, il s'en trouve d'autres qui n'ont pas la même chance. Ainsi, le département de Récréation, Sport et Bien-être physique n'enregistre qu'une "augmentation" de 2.6%! Espérons que la forme physique des Manitobains (nes) n'en souffrira pas trop...

Par contre, on note avec un certain contentement qu'il y a des choses qui pourraient se mijoter au Bureau de l'éducation française, l'enveloppe financière prévue pour les salaires, ayant augmenté sensiblement. Traduction: on peut s'attendre que le sous-ministre adjoint responsable du B.E.F. annoncera bientôt que les effectifs du Bureau vont s'accroître. Il reste qu'on peut ajouter, pour les amateurs de chiffres que le budget du B.E.F. ne représente qu'un infime un cinquième de un pour cent du coût total de l'éducation au Manitoba!

Le secondaire à Ile-des-Chênes

Heureusement que le gouvernement fédéral vient en aide à la Province et assume 70% des dépenses du Bureau de l'éducation française. On comprend d'autant mieux que le gouvernement de M. Lyon a déclaré l'an passé qu'il n'avait aucunement l'intention d'abolir le B.E.F. En effet, ce département du ministère de l'Éducation épargne de l'argent au gouverne-



la tradition conservatrice

ment. Alors, pourquoi faudrait-il s'en débarrasser?

Avis à ceux qui s'intéressent à la construction d'un secondaire régional à Île-des-Chênes. Si l'on exclut les récents pourparlers avec le ministre Keith Cosens, la maigre somme de $7.5 millions a été mise de côté pour la construction d'école et l'acquisition de terrains. Et ce pour la province entière! On espère néanmoins qu'il restera quelques sous pour la division scolaire Rivière Seine.

Budget à part, les premiers jours de la quatrième session de la 31e législature laissent beaucoup ouvert à l'imagination. Il n'y a rien de bien enrichissant dans la qualité des débats. L'autre jour, en réponse aux critiques (et attaques) du chef de l'Opposition, Howard Pawley, le Premier ministre Lyon en a eu pour deux heures: une heure et demie à s'en prendre aux réalisations NPD avant 1977 (nous sommes en 1980), aux méfaits de ces méchants social-démocrates... et une demi-heure passée à la défense de son propre gouvernement.

Tout le procédé devait être vraiment triste pour que même le "Winnipeg Tribune", ce vieux bastion conservateur, dise en éditorial: "Allez, voyons, M. Lyon (...) cessez de ré-écrire vos anciens discours (...). La performance des NPD, c'est de l'histoire. Pourquoi ne pas développer vos propres politiques et les présenter à l'électorat lors de la prochaine élection générale. Oublions le passé. C'est l'avenir qui préoccupe cette province".

Élection en 1981

Pour un gouvernement qui avait juré de continuer avec ses coupures budgétaires, le présent budget n'est ni mauvais, ni bon. À moins d'une élection générale cet automne, on peut toujours espérer que le budget de 1981 va compenser vraiment le taux d'inflation, en plus d'offrir une certaine expansion dans quelques domaines clés.

Après tout, il faudra bien préparer l'électorat à la très probable élection générale de 1981. Car à voir le budget de 1980, il faut bien conclure que M. Lyon n'a pas envie de déclancher les élections provinciales cette année.

"Artistes de chez-nous" au C.C.F.M.

Une exposition "Artistes de chez-nous, 1980" aura lieu au Centre culturel franco-manitobain à partir du 25 mars jusqu'au 4 mai. Cette exposition est composée de dessins, peintures, sculptures d'artistes provenant de partout dans la province. Elle sera la première d'une série d'expositions de ce genre.

Les meilleures de la semaine!

AVIS AUX AMATEURS: QUE doit-on dire d'un journaliste qui est alité parce qu'il a attrapé la jaunisse? - Réponse: on dit qu'il faut du "jaunisme"!

•••

COMME CHACUN LE SAIT, LES commissaires d'écoles aimeraient se faire réélire l'automne prochain. En blaguant, l'ex-président de l'association des commissaires d'écoles franco-manitobains, M. Alfred Laurencelle, a suggéré à ses collègues la méthode libérale qui a fait ses preuves: se montrer le moins possible durant la campagne électorale. Qui sait, c'est peut-être encore plus efficace que de proposer des réductions de taxes?

Du même Alfred Laurencelle, qui a confié, durant un sketch très remarqué lors du banquet des commissaires, qu'il réussissait à obtenir fort peu de "feedback" de la part de ses vaches. Mais pour ce qui était des "kickbacks", alors, là, pardon, il en connaissait un bout.

•••

La F.A.D.O.M. est toujours en danger de mort

Le président de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, M. Louis Hince, accompagné du coordonnateur de l'organisme, M. Pierre Meunier, rencontrera, le 17 mars, l'exécutif de la Société franco-manitobaine pour exposer la gravité de la situation dans laquelle se débat la F.A.D.O.M. Car, comme nous l'écrivions la semaine dernière, à moins d'une injection de fonds, la F.A.D.O.M. devra fermer ses portes.

par Bernard BOCQUEL

La Fédération de l'âge d'or du Manitoba, depuis sa mise sur pied en 1977 par la S.F.M., n'a jamais eu véritablement la possibilité, faute bien sûr de moyens financiers adéquats, de remplir convenablement le mandat fixé par les fondateurs. Ainsi que l'a répété à maintes reprises M. Pierre Meunier, il est fort difficile de se consacrer à l'animation des 26 clubs affiliés à la Fédération lorsqu'il faut continuellement se battre pour trouver des subventions.

Encore qu'il faille mettre au crédit des responsables de la F.A.D.O.M. de s'être lancés dans une tentative d'auto-financement par l'intermédiaire d'une loterie, baptisée "Loterie 1500", pour les 1,500 billets à $50 pièce que comprenait la série. Une tentative qui aura échoué. En effet, la vente de la première série (01) n'a pas produit les bénéfices escomptés. Et quant à la deuxième série (02), celle qui devait définitivement décider de la validité de ce système d'auto-financement, la vente des billets s'est soldée par un échec retentissant, puisque seulement 292 billets ont été vendus depuis le 1er décembre 1979.

Animation

Le conseil d'administration de la F.A.D.O.M. a donc tiré les conclusions qui s'imposaient: l'annulation de la vente. Les acheteurs de billets de la série 02 devraient recevoir, d'ici la fin avril, comme l'a indiqué Pierre Meunier, un chèque de $50 pour chaque billet acheté.



M. Pierre Meunier, coordonnateur de la presque ex-F.A.D.O.M.

Quant aux personnes qui ont tenté leur chance en achetant un billet de la série 01, qu'elles ne s'inquiètent pas. Lors de l'assemblée annuelle de la F.A.D.O.M., le 26 avril prochain à Sainte-Anne-des-Chênes, les tirages restants - une vingtaine - seront effectués ce jour-là. Puis on annoncera aux participants à l'assemblée annuelle qu'ils n'auront pas besoin de se rendre à la réunion annuelle suivante. À moins que...

À moins que l'exécutif de la S.F.M. n'opte, après la rencontre prévue avec MM. Hince et Meunier, de venir en aide financièrement à la F.A.D.O.M., en injectant suffisamment un coordonnateur et une secrétaire. Selon Pierre Meunier, quelque $40,000 seraient nécessaires annuellement de manière à permettre un certain travail d'animation et d'information.

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface au 233 boulevard Provencher, tous les jeudis, de 18h30 à 21h00 du 13 mars au 1er mai.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement. Claudette Dorge, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Sandra Evendon, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours, ainsi que Kathy Byard, du service d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le 233-2464.

Les petites nouvelles

Louis Kirouac démissionne du C.J.P.

Le directeur général du Conseil jeunesse provincial, M. Louis Kirouac, a remis récemment sa démission "pour raisons personnelles" au conseil d'administration du C.J.P., qui prendra effet le 31 mars 1980. C'est en septembre 1978 que Louis Kirouac, originaire de La Broquerie, est entré au C.J.P., en qualité de directeur pour un projet spécial. Depuis avril 1979, il occupait les fonctions de directeur général.

Du théâtre au C.C.F.M.

Le samedi 15 mars 1980 à 13h30, salle Pauline Boutal, au Centre culturel franco-manitobain, sera présenté une pièce de théâtre pour enfants et parents, jouée par "Le théâtre du nouvel-Ontario".

La troupe animera un atelier avec les enfants suite à la présentation. Prix d'entrée: $1.50.

Le festival Bach

Le deuxième festival annuel Bach de Winnipeg se déroulera cette année du 23 mars au 20 avril. Différents concerts de musique de Jean Sébastien Bach pourront être entendus en divers endroits de la ville au cours de la période du festival. Le premier de ces concerts aura lieu le 23 mars, à 20h15, en l'église "First Presbyterian Church" de Winnipeg. Pour plus d'information, téléphoner au 885-7633.

"Sonate d'automne" au ciné-club

Le ciné-club du Collège de Saint-Boniface présentera, le 20 mars, un film de Ingmar Bergman, avec Liv Ullman et Ingrid Bergman, intitulé "Sonate d'automne". "Une mère, sa fille... Au nom de l'amour, les coeurs s'ouvrent, les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité". Comme toujours, deux projections auront lieu: à 12h30 et à 20h00.

Les petites nouvelles

Le tirage du cinquantenaire

Dans le cadre des fêtes du cinquantième anniversaire de l'arrivée des soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Lazare, on organise un grand tirage.

Le jour de Pâques prochain, trois personnes seront les heureuses gagnantes d'un demi-boeuf (1er prix), d'un afghan (2e prix), d'un grand cadre, photo-couleur de Saint-Lazare (3e prix). Les billets sont en vente aux prix suivants: 50¢ l'un, 3 pour $1.00, $5.00 pour un livret de 15 billets.

Le comité du cinquantenaire prie tous les paroissiens de Saint-Lazare, les anciens et les amis, de bien vouloir réserver les 28 et 29 juin prochain pour les fêtes des fêtes en grand!

Duchamp à la Galerie d'art

Les travaux de l'artiste Marcel Duchamp, que certains Manitobains avaient pu apprécier l'an dernier, sont de nouveau en exposition cette année. Cette fois, c'est à la Galerie d'art de Winnipeg que l'on peut visiter - depuis le 1er mars et jusqu'au 20 avril prochain - une exposition intitulée "Marcel Duchamp Readymades".

Bilan positif pour le C.C.F.M. en 1978/79

Mieux vaut apprendre les bonnes nouvelles tard que jamais: le Centre culturel franco-manitobain a réalisé un bénéfice net de $28,144.51 pour l'année fiscale 1978/79. Mais avant d'exulter de joie, il faut se rappeler que le ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles avait assumé les frais administratifs pour les quatre premiers mois de 1979, suite à la démission du conseil d'administration d'alors. "En conséquence, précise une note jointe à l'état financier, certains coûts ont été absorbés par la province du Manitoba".

Le budget total pour 1979/80, c'est-à-dire les deux volets principaux: programmation culturelle et entretien du bâtiment, s'élève à quelque $400,000. Pour l'année 1980/81, le C.C.F.M. a demandé une subvention de $193,370 au Fédéral (pour la programmation) et un octroi de $184,204 à la Province (pour l'entretien). Toutefois, les responsables du C.C.F.M. n'ont pas encore reçu de réponse des gouvernements concernés.

Dans le Cheval Blanc

Le programme français disponible dès septembre

Excellente nouvelle pour les parents francophones de Saint-Laurent, Saint-Ambroise et Oak Point: les sept commissaires de la division scolaire du Cheval Blanc ont décidé à l'unanimité, le 5 mars, d'offrir, à partir de septembre 1980, le programme français à l'école de Saint-Laurent.

par Bernard BOCQUEL

"On sentait que la population le voulait" a déclaré M. Léo Ménard, l'un des deux commissaires francophones (avec M. Grégoire Gaudry) de la division scolaire du Cheval Blanc. Jusqu'à présent, l'école de Saint-Laurent proposait quotidiennement une heure de français. Dorénavant, les parents auront le choix d'envoyer leur enfants à la maternelle française (c'est-à-dire où tous les cours sont enseignés en français, sauf évidemment le cours d'anglais) ou à la maternelle anglaise.

Pour sa part, M. Ménard se dit "convaincu que les parents vont choisir le programme français, car ils veulent que leurs enfants parlent bien le français". Comme toutes les études l'ont démontré, le programme français permet aux jeunes d'apprendre vraiment un français fonctionnel.

Selon M. Jean Suszko, le directeur général de la division du Cheval Blanc, la clientèle potentielle pour la première maternelle française de la division s'élève à quelque 18 écoliers. Les responsables de la division scolaire n'éprouveront par ailleurs aucune difficulté technique pour assurer l'implantation du programme français dans le nord du Cheval Blanc. "Nous disposons de suffisamment de professeurs bilingues pour offrir le programme français de la maternelle à la 6e année" a expliqué M. Suszko.

Le rôle des parents

Donc sur le plan strictement professionnel, aucun véritable problème ne semble pouvoir entraver le développement de l'école française du Cheval Blanc. Maintenant, il ne reste plus qu'à faire confiance à la volonté des parents. Comme l'a si bien résumé Jean Suszko: "La commission scolaire a fait tout ce qui était en son pouvoir pour garantir que les parents aient la possibilité d'avoir des enfants qui parlent un français fonctionnel. Cela va donc dépendre des parents qu'un bon développement du programme français soit assuré dans le nord de la division scolaire".

Steaks de saumon

en sauce à l'orange et au beurre

2 darnes de saumon du pacifique, tranchées d'environ 1 pce minimum d'épaisseur
1 cuiller à table de beurre, fondu

Marinade

1/3 tasse de vin blanc sec
1/3 tasse de jus d'orange
1-1/2 cuiller à table de la partie blanche, hachée, d'oignons verts

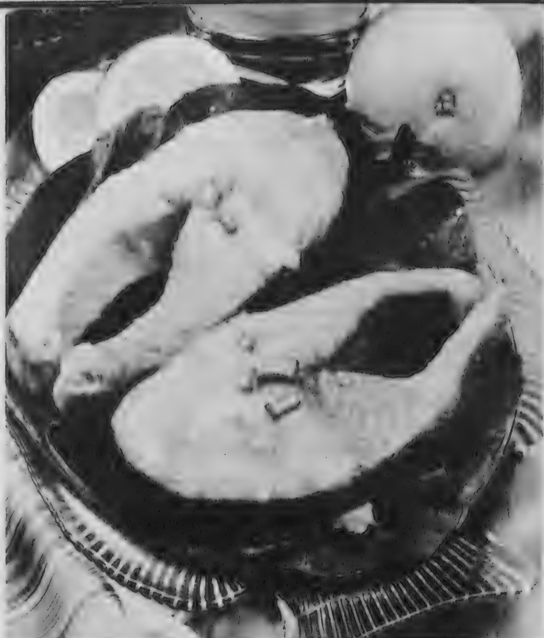
Sauce à l'orange et au beurre

Marinade
6 cuillers à table de beurre
1 bonne gousse d'ail, pelée et broyée
6 cuillers à table de crème à fouetter
1-1/2 cuiller à table de tiges d'oignons verts hachés.
Sel et poivre

Préparation des darnes de saumon: Les placer dans un plat creux. Arroser des ingrédients de la marinade. Mettre de côté, couvert, pendant une heure. Enlever les darnes de la marinade et placer dans une lèchefrite graissée. Badigeonner avec la moitié du beurre fondu. Faire griller à 2 - 4 pces de la source de chaleur, à raison de dix minutes par pouce d'épaisseur du poisson, en retournant une fois à la mi-cuisson et badigeonnant avec le reste du beurre.

Préparation de la sauce: Après avoir fait mariner les darnes de saumon, verser la marinade dans une petite casserole. Amener à ébullition et faire bouillir à gros bouillons pour réduire le liquide à environ 3 cuillers à table. Baisser le feu à chaleur moyenne. Incorporer le beurre, en fouettant, une cuillerée à la fois. Puis ajouter, en brassant, l'ail et la crème. Cuire une minute. Enlever du feu. Ajouter l'oignon vert. Saler et poivrer au boût.

Prélever un peu de sauce pour napper les steaks de saumon, et présenter le reste séparément, une fois le poisson dans les assiettes.





Un voyage en France...

Une rencontre fraternelle avec nos "cousins"...

À son tour, **M. Jean-Paul Nourri,** Président Fondateur de l'Académie Provençale des Jeux Floraux de Tarascon, fait appel à la Muse et gagne pour toujours le coeur des voyageurs:

Pour l'année du français au Canada

Au groupe sympathique des Manitobains qui nous firent visite les 1er et 2 avril, 1979; En cordiale amitié.

Vers vous, amis lointains de ce Canada frère
Qui est cher à nos coeurs, s'en va notre salut!
Quand vous savez fêter, dans notre langue mère
Le parler des aïeux, votre geste m'a plu.

Le profond Océan sépare nos contrées,
Mais nous nous souvenons que vous fûtes français;
Alors notre amitié profonde est plus sacrée:
Ce qui vous réjouit, pour nous, semble un succès.

Notre sol est jonché de ces tombes chéries
Où dorment vos Anciens, parfois nôtres aussi;
Or France et Canada, si ce sont deux Patries,
Notre coeur les unit et les vénère ainsi.

Du pays provençal — chimère poursuivie —
Combien de mes amis, des parents, sont partis
Sur votre continent pour y vivre leur vie:
Ils y sont demeurés, ont semé, ont bâti.

Lorsque, de temps en temps, ils daignent reparaître,
Ils nous chantent les las du pays de leur choix,
Ils disent le bonheur qui dans leur coeur sut naître
Et toujours leurs récits suscitent des émois.

Mes frères! Conservez notre langue chérie,
Elle est belle et chantante, aux accents triomphants,
Elle évoque, à notre âme, une même Patrie:
Canadiens ou Français, nous sommes ses enfants.

Jean-Paul Nourri

En 1979, un rêve conçu depuis six ans se réalise enfin. Les Jeux Floraux du Manitoba organise une tournée culturelle et éducative en France. Notamment, ils visitent Toulouse, site de l'Académie des Jeux Floraux, et Tarascon, demeure de l'Académie Provençale des Jeux Floraux de Tarascon. Ce voyage leur fait découvrir l'existence de tout un réseau de Jeux Floraux. Encore plus délicieuse et merveilleuse est la chaleureuse rencontre des "cousins" français, tous animés par ce désir de faire parler l'âme et le coeur dans une des plus belles langues du monde.



Quelques temps après le retour au Canada, les membres des Jeux Floraux du Manitoba reçoivent des lettres de France. Le message est beau et clair: les Jeux Floraux du Manitoba sont assurés de l'amitié et de l'appui que leur témoignent les membres de l'Académie des Jeux Floraux et de l'Académie Provençale des Jeux Floraux de Tarascon.

Qu'ont pensé les Français des Canadiens? M. Jean Raoux, Président de l'Académie Provençale des Jeux Floraux de Tarascon nous fait part de ses impressions:

"À ce propos, nous devons assurer à ceux de nos collègues qui, pour des raisons diverses, n'ont pu assister à la petite cérémonie de réception de nos visiteurs canadiens (artisan principal: l'inusable M. Nourri!) qu'ils ont manqué une et même deux belles journées; la première s'étant déroulée à Tarascon, sous l'égide de la mairie qui facilite toujours obligeamment les locaux dont elle dispose; la seconde ayant eu pour théâtre les restes de Glanum, près de St. Rémy de Provence, le repas de midi étant pris à Saint-Gilles, à l'Hôtel du Globe où nos amis du Manitoba mangèrent certains mets pour la première fois de leur vie, selon l'aveu qu'ils nous en firent. Après le repas, Mlle Jéolas, l'active Présidente de l'Association d'Histoire et d'Archéologie locales, que nous remercions ici, fit, bénévolement, à nos cousins canadiens, un exposé, qu'elle-même trouva trop bref, sur le saint ermite dont la ville porte le nom et sur les deux églises superposées bâties sur son tombeau. Ensuite, ous les participants se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville où les reçut Mr Louis Girard, maire, qui, après une courte allocution de bienvenue, remit des médailles, notamment à MM. Lucien Loiselle, Président de l'Académie du Manitoba, Beaufort Péan, fondateur de la même, Forest, farouche défenseur de la langue française, Roy, véritable maître à danser du groupe, et . . . Nourri! La journée s'acheva au château de Candiac, près de Vauvert. Là, devant la demeure du Marquis de Montcalm, les Canadiens-français entonnèrent leur hymne national et ce ne fut pas le moment le moins émouvant de tous ceux que nous venions de vivre ensemble.



Il ne reste de tangible pour nous, dans tout ceci: que les relations qui se sont établies entre le Canada et la France par l'entremise de nos Académies respectives. Nous espérons qu'elles seront et resserreront les liens qui unissent nos deux pays."

M. Jean Raoux

Il n'y a pas que des Français amis. Le voyage en France révèle l'existence d'une chère et sympathique québecoise, elle-même participante aux Jeux Floraux de Tarascon. Mlle Jeannine Deschênes est devenue depuis secrétaire-correspondante de l'Académie des Jeux Floraux de Tarascon. Ses lettres nous parviennent, encourageantes, remplies de sagesse:

"J'ai appris qu'il faut connaître son potentiel (comme ses limites d'ailleurs) et de ne pas cacher ses talents sous le boisseau. C'est injuste et ça ne sert personne. Les talents chez les peuples, les ressources humaines et artistiques sont LES PLUS GRANDES RICHESSES DE L'HUMANITÉ... J'en suis plus que jamais convaincue.

ET la POÉSIE...a un rôle de plus en plus important dans la vie de notre PLANÈTE en voie de déshumanisation...de dé-fraternisation....

Et si jamais, avec cette grue à puissance inégalable qu'est mon ENTHOUSIASME* (laquelle est activée par mon sens de vision, d'appréciation, d'humanisme, de goût du beau, si jamais dis-je avec les moyens dont je dispose et qui me surprennent parfois) je peux vous apporter à un moment donné, un coup de pouce, vous pouvez vous réclamer en tout temps de mon amitié, et de mon dévouement: JE SUIS DÉSORMAIS UNE DES VÔTRES!

Croyez que je me montrerai toujours digne de votre confiance.

Sur cette note de vie, d'espoir, d'enthousiasme, je vous salue fraternellement, joyeusement, glorieusement et vous félicite de tout coeur de vos dernières réalisations qui feront, petit à petit, jour par jour, de votre coin, de votre ACADÉMIE, UN FLAMBEAU de la culture française EN AMÉRIQUE."

Mme Jeannine Deschênes

Les Jeux Floraux du Manitoba ne peuvent pas mourir...Ils ont trop d'amis!

Académie des Jeux Floraux du Manitoba

MEMBRES D'HONNEUR:

M. Pierre de Gorsse
Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse (France)

M. Jean-Paul Nourri
Président Fondateur de l'Académie Provençale des Jeux Floraux de Tarascon (France)

M. Jean Raoux
Président de l'Académie Provençale des Jeux Floraux de Tarascon (France)

Mlle Jeannine Deschênes
Secrétaire-Correspondante de l'Académie des Jeux Floraux de Tarascon, Montréal, Québec, Canada

M. Olivier Tremblay
Originaire du Québec
Ancien Coordinateur du Bureau de l'Éducation Française Manitoba

M. Raymond Bernier
Lettré Manitobain, Saint-Boniface, Manitoba

M. Gérard Lagacé
Ancien Président de la Société Historique Saint-Boniface, Manitoba

MEMBRES ACTIFS:

M. Lucien Loiselle
M. Beaufort Péan
Mlle Rachel Deniset
Mlle Madeleine Vrignon
M. Antoine Gagné
M. Rino Ouellet
M. Réal Lévesque

Sociétés de Jeux Floraux

****

Académie des Jeux Floraux (Toulouse, France)
Académie des Jeux Floraux de la Côte D'Azur (Nice, France)
Jeux Floraux du Quercy (Cahors, France)
Jeux Floraux du Roussillon (Perpignan, France)
Académie des Jeux Floraux du Puy (Le Puy en Velay, France)
Jeux Floraux du Limousin (Limoges, France)
Association des Écrivains et Poètes d'Anjou (Angers, France)
Jeux Floraux de Bretagne (Saint-Nazaire, France)
"Arcadia" (Béziers, France)
Académie Rhôdanienne des Lettres (Tournon, France)
Concours des Poètes de France (Paris, France)
Grand Prix des Musées (Paris, France)
Jeux Floraux de l'Enclave des Papes (Valréas, France)
Le Caveau Stéphanois (Pélussin, France)
Concours Littéraires "Louisa Paulin" (Réalmont, France)
Jeux Floraux de Tarascon (Tarascon, France)
La Muse de Karékura (Guyane Française)





L'âge d'or s'était rendu en Floride en février

Une soixantaine de membres de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba ont passé des vacances "dorées" sous le soleil d'Orlando, en Floride, du 19 janvier au 2 février dernier. Les photos ci-dessus nous font voir ces Franco-Manitobains du troisième âge au cours de leur récente vacance. Un prochain voyage, prévu entre le 11 et le 21 avril prochain, est déjà en préparation à la F.A.D.O.M.

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

PROJET: Réparation and construction du chemin Engineer, b.f.c., Shilo (Manitoba).

Dossier: SL 060 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est)

le mercredi 16 avril 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 étable, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet: Peinture extérieure, divers logements familiaux, bfc Shilo, Manitoba.

Dossier: SL 062 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est)

le jeudi 17 avril 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

PROJETS: à bfc Winnipeg, Manitoba

(a) Construction d'un chemin d'accès
Dossier: WG 002 10

(b) Remplacer les conduites d'eau et bornes-fontaines, site Nord
Dossier: WG 060 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est) - pour (a) ci-dessus - le mercredi 16 avril 1980 et pour (b) ci-dessus - le vendredi 18 avril 1980 - des soumissions individuelles sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressés au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549 ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt - pour (a) ci-dessus - $25.00 et pour (b) ci-dessus - $100.00, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée, pour chaque jeu demandé pour chacun des projets.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MICHEL DURAND, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 avril, 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de mars, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ERNEST GAUTHIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 7 avril 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois mars, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GERMAINE RÉGNIER, du village de Saint-François Xavier, au Manitoba, femme de Marc Régnier, de la même place, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 6 avril 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois de mars 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la Succession.

(découpez ici)

ÉTAT FINANCIER (suite)

Programme animation sociale

ACTIF

En dépôt — La Centrale des Caisses Populaires		$64,779.38
Avance au compte Administration générale		26,353.68
		$91,133.06

PASSIF

Surplus		
Solde, au début de l'année	$33,848.91	
Excédent de l'année — (voir "recettes et déboursés")	57,284.15	91,133.06
		$91,133.06

ÉTAT DE RECETTES ET DÉBOURSÉS

Recettes		
Subventions — Gouvernement fédéral — animation		$325,490.00
Activités et divers		27,282.83
		352,772.83
Déboursés		
Salaires et dépenses	$192,850.36	
Loyer et assurances	5,184.86	
Impression, timbres et papeterie	11,159.31	
Location et achat d'équipement	3,760.34	
Téléphone, télégramme	5,336.49	
Secrétariat	720.00	
Frais bancaires	118.51	
Publicité et annonces	13,412.61	
Réceptions, congrès, assemblée annuelle	44,299.99	
Dons, octrois	15,855.00	
Formation	2,669.56	
Livres, revues, journaux	121.65	295,488.68
Exédent des recettes sur les déboursés pour l'année		$ 57,284.15

"C'est à notre tour."

(découpez ici)

"C'est à notre tour."

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

les 22 et 23 mars 1980
au Centre des Congrès à Winnipeg

ORDRE DU JOUR

LE SAMEDI 22 MARS

11h00 à 13h00	Inscriptions Dîner libre
13h00 à 13h30	PLÉNIÈRE: Ouverture par le Président Mot de bienvenue Renseignements sur les ateliers
13h30 à 17h00	ATELIERS (voir détails ci-après)
17h00 à 20h00	Souper libre
20h00 à 24h00	Bière et saynètes

LE DIMANCHE 23 MARS

9h00 à 11h00	Inscriptions
9h30 à 10h30	Messe, célébrée par M. l'abbé Albert Fréchette curé de la paroisse Saint-Eugène et Président du conseil diocésain de pastorale
11h00 à 12h30	RÉUNION D'AFFAIRES: Bienvenue aux invités spéciaux Présentation de l'exécutif et du personnel Présentation du président d'assemblée Adoption du procès-verbal 1979 RAPPORT DU PRÉSIDENT Rapport financier 1979 Questions, clarifications
12h30 à 14h00	Diner
14h00 à 15h00	PLÉNIÈRE: Rapports d'ateliers Résolutions, Recommandations
15h00 à 16h00	TÉMOIGNAGE: La Famille LaRoche de Saint-Malo
16h00 à 17h00	Explication des procédures d'élection Discours des candidats ÉLECTIONS
17h00 à 18h30	Bar
18h30 à 24h00	Banquet au Holiday Inn Soirée dansante

LES ATELIERS EN DÉTAIL

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Thème:
"C'est à notre tour — organisons notre économie."

Conférencier invité:
Pierre-André Pomerleau,
Directeur général, Sodeq Beauce

S'adresse:
à tous ceux qui veulent le développement économique des Franco-Manitobains

Contenu:
1. notions de volonté de développements et de territoire
2. notions de complémentarité et de concurrence
3. présentation d'un modèle d'organisation d'un territoire

2. ÉDUCATION

Thème:
"L'école française . . . au ralenti?
L'école d'immersion . . . au grand galop?"

Animateur:
Monsieur Léo Létourneau

S'adresse:
à ceux qui se demandent où en est rendu la programmation et l'école

Contenu:
1. présentations par:
   a) Les Éducateurs franco-manitobains
   b) Les directeurs généraux des divisions scolaires
   c) Les Commissaires d'écoles franco-manitobains
   d) Le Bureau de l'éducation française
2. discussion sur les présentations
3. questions au panel

3. POLITIQUE

Thème:
"Une province bilingue — ça mange quoi en hiver?"

Animateur:
Monsieur Jean-Yves Rochon

S'adresse:
à ceux qui sont intéressés à connaître les implications du jugement de la Cour suprême du Canada sur leur vie quotidienne

Contenu:
1. suite au jugement de la Cour suprême (traductions, cours, Assémblée législative, services gouvernementaux)
2. révision de la loi scolaire (Nos écoles sont-elles définies? le transport? les clientèles?)
3. En plus, implications du référendum québécois sur notre avenir, si le temps le permet

4. LOISIRS

Sujet:
L'organisation d'une fête communautaire: budget, bénévoles, programmation.

Conférencière invitée:
Muguette Perreault,
Présidente des Festivals populaires du Québec

S'adresse:
à tout organisateur de carnavals, fêtes champêtres, ou autres activités spéciales

Contenu:
1. la programmation
2. l'administration
3. les bénévoles

5. PROGRAMMES PRÉ-SCOLAIRES

Thème:
La télévision: drogue familiale?

Conférencier invité:
Roger Blais,
Centre des communications sociales, Montréal

S'adresse:
aux parents d'enfants de tout âge

Contenu:
1. discussion de la situation
2. alternatives à la télévision
3. présentation d'études par un expert en communications sociales

"C'est à notre tour."

ÉTAT FINANCIER (suite)

Administration générale

ACTIF

En caisse et dépôts à la Centrale des Caisses Populaires		$ 9,318.12

PASSIF

Dû au compte Animation sociale		$26,353.68
Déficit		
Solde, au début de l'année	$ 8,134.04	
Déficit de l'année — (voir "recettes et déboursés")	9,594.44	
	17,728.48	
Moins: Amortissement du mobilier capital	692.92	(17,035.56)
		$ 9,318.12

ÉTAT DE RECETTES ET DÉBOURSÉS

Recettes		
Subvention de soutien — Gouvernement fédéral		$50,000.00
Gouvernement du Québec		20,000.00
Secrétariat		7,841.33
Revenus divers et dépenses recupérées		1,224.00
Dons		5,360.06
		84,425.39
Déboursés		
Salaires et dépenses	$55,795.65	
Secrétariat et direction générale		
Loyer, assurances, honoraires	2,926.57	
Impression, timbres et papeterie	4,391.69	
Location et achat d'équipement	3,657.06	
Téléphone et télégramme	2,745.10	
Frais bancaires	158.16	
Publicité et annonces	1,844.77	
Réceptions, congrès, assemblée annuelle	2,894.13	
Dons, octrois, cotisations	16,379.11	
Formation	40.00	
Livres, revues, journaux	254.81	
Amortissement du mobilier	692.92	
Dépenses diverses et dépenses récupérables	2,239.86	94,019.83
Exédent des déboursés sur les recettes pour l'année		$ 9,594.44

"C'est à notre tour."

ÉTAT FINANCIER '78-'79

État Financier du 1er avril 1978 au 31 mars 1979
Rapport des vérificateurs

Fonds de capital

ACTIF

En caisse		$ 1,224.00
Fond en dépôt — La Centrale des Caisses Populaires		
Compte perception —		37,743.43
Dépôt à terme —		3,500.00
Placements		
Bons du Canada —	$ 7,000.00	
Prêts — Presse Ouest Ltée	16,500.00	23,500.00
Mobilier		
Valeur amortie		107.94
		$66,075.37

PASSIF

Surplus		
Solde, au début de l'année	$62,574.27	
Ajouter: Intérêts reçus	2,970.02	
Dons et divers	1,224.00	
	66,768.29	
Moins: Amortissement du mobilier	692.92	66,075.37
		$66,075.37

Forest Quenette Chaput
Comptables agréés

“C'est à notre tour.”

LES ATELIERS (suite)

6. PAROISSES

Thème:
“La vie paroissiale — agent d'évolution culturelle?”

Animateur:
Monsieur André Fréchette

S'adresse:
à tout paroissien qui désire vivre en français

Contenu:
C'est dans de petits groupes de discussion que le paroissien qui désire vivre en français identifiera d'abord les besoins de base nécessaires à la vie française dans sa paroisse pour ensuite identifier les actions concrètes et nécessaires pour répondre à ces besoins.

7. DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Thème:
“Un plan de développement culturel — la solution pour un avenir prometteur.”

Animateur:
Monsieur Lucien Loiselle

S'adresse:
aux membres des comités culturels et des organismes culturels et aux artistes

Contenu:
discussion sur l'organisation d'un plan de développement culturel à long terme

8. LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Thème:
“C'est à notre tour . . . de parler à la SFM, de la SFM.”

Animateur:
Me Renald Guay

S'adresse:
à tous ceux qui veulent s'exprimer par rapport aux actions et aux programmes de la SFM

Panel:
- membres de l'exécutif de la SFM
- la direction de la SFM

Contenu:
1. Rapport d'activités présenté par le Président (Ce rapport sera présenté, à nouveau, à la réunion d'affaires le dimanche.)
2. L'auditoire s'exprime: commentaires
   questions
3. Autres . . .

Kiosques

Vous pourrez visiter les kiosques suivants:

- L'Association canadienne d'éducation de langue française
- L'Association France-Canada du Manitoba
- Boni Co-op
- Le Bureau du Commissaire aux langues officielles
- Le Collège universitaire de Saint-Boniface
- Le Conseil jeunesse provincial
- La Fédération culturelle des canadiens-français
- L'Office national du film
- La Société historique de Saint-Boniface
- La Société Radio-Canada.

“C'est à notre tour.”

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion générale annuelle de la Société Franco-Manitobaine les 10 et 11 mars 1979 au Centre des Congrès à Winnipeg "PORTAGE VERS L'AVENIR"

Le Président, M. André Fréchette, ouvre les délibérations et présente les invités officiels aux quelque huit cents membres présents.

1) RAPPORT DU PRÉSIDENT
Compte-rendu détaillé des activité pour l'année 1978-1979. M. André Fréchette le présente et est appuyé de M. Roger Collet — Adopté par l'assemblée.

2) PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE
L'exécutif de la S.F.M. propose M. André Martin comme président d'assemblée. M. Maurice Gauthier appuie et l'assemblée ratifie cette nomination.

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
de la réunion générale annuelle du 9 avril 1978. Le Dr. Gérard Archambault propose cette adoption et M. Guy Bellemare l'appuie. L'assemblée est en faveur et le procès-verbal est adopté tel que présenté.

4) PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE LA F.F.H.Q.
Le Président de la F.F.H.Q., M. Paul Comeau, présente à l'assistance le document publié par la F.F.H.Q. "Pour ne plus être sans pays". Ce livre énonce non seulement les politiques entreprises par la F.F.H.Q. mais notamment la création de la commission culturelle bi-nationale, mécanisme que le comité a voulu proposer et qui assurerait l'efficacité du système. Ce document représente notre avenir proche, de dire M. Comeau et il termine en demandant l'appui total des Franco-Manitobains parce que justement nous pourrions obtenir un pays et "C'est tout un portage. . .".
M. André Martin remercie M. Comeau.

5) RAPPORT FINANCIER pour l'année 1978-79
Le rapport financier présenté par le Secrétaire-Trésorier, M. Donald Foidart, est une analyse des recettes et déboursés du 1er avril au 31 décembre 1978, soit 9 mois. L'état financier 1978-1979 des experts-comptables devra être publié ultérieurement.
M. Roger Smith appuie ce rapport et il est adopté par l'assemblée.

6) RÉSOLUTIONS
Il fut décidé et voté par le comité exécutif de la S.F.M. 1978-1979 que les résolutions devraient leur être présentées, par écrit, avant le 25 février et qu'elles seraient publiées dans La Liberté du 1er mars 1979.

1ère résolution:
présentée par l'Association des Commissaires d'Écoles de Langue Française du Manitoba:
"ATTENDU QUE le Ministère de l'Éducation prépare une refonte et une révision à l'acte scolaire;
ATTENDU QUE les organismes franco-manitobains, suite à des consultations auprès de leurs membres, ont déjà fait connaître leurs positions aux agences gouvernementales;
ATTENDU QUE des démarches de plusieurs Franco-Manitobains ont déjà été entamées auprès de différents ministres;
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE LES PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M. RÉITÈRENT LES POSITIONS PRISES PAR LES ORGANISMES FRANCO-MANITOBAINS AUPRÈS DU GOUVERNEMENT, à savoir:
1) Que le concept de l'école française et de l'école d'immersion soit inséré dans la loi scolaire:
2) Que ces écoles françaises et d'immersion soient, grâce à des politiques de transport favorables, accessibles à tout étudiant désireux de s'y inscrire;
3) Qu'un mécanisme d'appel soit prévu afin de garantir la protection des droits des parents à l'éducation française."
Motion appuyée par Mme Diane Dubé — ADOPTÉE à l'unanimité par l'assemblée.

2ème résolution:
présentée par La Ligue des Femmes Catholiques. Cette motion fut présentée et adoptée au Congrès de la Ligue des Femmes Catholiques. "ATTENDU QUE les mass-media (télévision, radio et presse) exercent une influence inconsciente sur la vie et les valeurs de nos jeunes, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la S.F.M. appuie fortement la demande de la L.F.C. auprès du Bureau de l'Éducation Française en ce qui concerne l'étude des mass-media, et que des cours sur l'étude des media soient inclus au programme scolaire.
Proposée à l'assemblée par Gemma Lagacé et appuyée par Florence Bourgouin. L'assemblée appuie cette résolution.
M. Martin spécifie que malgré la motion votée par l'exécutif, les membres peuvent cependant s'exprimer et faire à la S.F.M. n'importe quelle suggestion ou recommandation et celles-ci n'ont pas besoin d'être appuyées par des membres de l'assemblée pour être présentées.
Aucune suggestion, aucune recommandation n'est exprimée par l'assemblée.

PROCÈS-VERBAL (suite)

7) PRÉSIDENT D'ÉLECTION
M. Gérard Lécuyer est proposé par M. André Martin — Mme Dolorès Lepage appuie. L'assemblée est en faveur — ADOPTÉ.
M. Lécuyer invite le président du comité de nomination, M. Michel McDonald à faire son rapport.
Le comité composé des personnes suivantes: Mme Maria Arbez, MM. Normand Collet, Raymond Arcand, René Toupin, propose les candidats suivants:
à la présidence: M. René PICHÉ
1er vice-président: M. Donald FOIDART
2ème vice-président: M. Robert REY
secrétaire-trésorier: M. Jean-Paul GOBEIL
conseillers: M. Robert ARBEZ
M. Louis FIOLA,
M. Roger ROBIDOUX
Le président d'assemblée n'ayant pas remis d'autres candidatures, et comme le temps alloué aux nominations est terminé, sont élus par acclamation:
- M. René PICHÉ, *président*
- M. Donald FOIDART, *1er vice-président*
- M. Robert REY, *2ème vice-président*
- M. Jean-Paul GOBEIL, *secrétaire-trésorier*

Il y a donc ÉLECTION pour deux conseillers — sont élus:
- M. Louis FIOLA
- M. Roger ROBIDOUX.

8) "PORTAGE VERS L'AVENIR"
présentation par M. Henri Bergeron.
"Je suis ce que je suis, à cause de mon histoire, de mes ancêtres, de mes antécédents; cela constitue mon identité. Mais pour intégrer cette identité et pour en être fier, je dois savoir d'où je viens, qui je suis, pour être pleinement conscient de l'orientation que je donnerai à mon avenir. Ayant pris connaissance de mon identité et acceptant cette identité, je dois l'assumer dans un contexte: le Manitoba anglais, en 1979. Soyons réalistes. Qu'est-ce que je veux? Qu'est-ce que je veux préparer pour mes enfants? Comment est-ce que je l'assure cet avenir plein d'incertitudes? L'avenir, je le prépare aujourd'hui. Nous espérons qu'en retournant dans votre milieu respectif, vous aurez une vision nouvelle de votre rôle, que vous possèderez des outils nouveaux qui vous permettront d'assurer cet avenir à vous et aux vôtres. Tentez de découvrir ces outils au cours des activités de l'après-midi: conférence, films, disques, jeux, livres, musique, expositions historique, artistique et artisanales.
"PORTAGE VERS L'AVENIR" est présenté par un tableau vivant: le défilé d'une famille franco-manitobaine dans un canot, famille qui représente 5 générations:
- M. Pierre Laramée, l'aïeul, né en 1878 à St-Hyacinthe, Québec; arriva au Manitoba à l'âge de 5 ans à St-Adolphe. Marié en 1902; en 1903 à La Broquerie où il éleva 12 enfants. (M. Laramée compte 245 descendants).
- Mme Blanche Gagnon, née en 1907, mariée en 1928, éleva 13 enfants à La Broquerie.
- M. Léo Gagnon, né en 1930, épousa une jeune fille de La Broquerie et élevèrent 7 enfants.
- M. Ernest Gagnon, né à La Broquerie, épousa une jeune fille de Transcona où il demeura et eurent 3 enfants.
- M. Raymond Gagnon, 5 ans.

M. Henri Bergeron dirigera un atelier "Le passé culturel et la communication". Il faut faire part aux media que nous existons et que nous avons aussi droit de parole. Il est absolument nécessaire que nous fassions quelque chose pour sauver nos communications individuelles.

9) CONFÉRENCIÈRE INVITÉE:
Mme ANTONINE MAILLET
M. André Fréchette présente la conférencière invitée: Mme Antonine Maillet. Romancière et dramaturge, née à Mouctouche au Nouveau Brunswick, dans cette Acadie qui sera toujours la source vive de son inspiration. Mme Antonine Maillet a utilisé toute sa verve, son talent d'orateur et son art de convaincre pour livrer aux Franco-Manitobains minoritaires un message à la fois simple et poignant: "Aussi longtemps qu'on est vivant, on n'a pas le droit d'être mort".

10) PRÉSENTATION DU FILM
"C'est le nom d'la game".

Levée de la séance:
Banquet au Holiday Inn et soirée dansante.

"C'est à notre tour."

"C'est à notre tour."

Nouvelles de Saint-Lazare

Un mini-carnaval pour aider soeur Hilda

Le mardi 4 mars, le gymnase de l'école Saint-Lazare était le site d'un mini-carnaval. Le but? Amasser des fonds pour les moins fortunés du Pérou...

par Pierre BEAUDOIN

Depuis plusieurs années déjà, soeur Hilda Simard, p.m., oeuvre dans les banlieues de Lima au Pérou. À Noël dernier, soeur Hilda revenait à Saint-Lazare visiter les siens.

Et c'est dans l'esprit du Carême-Partage qu'élèves et professeurs ont décidé de prêter main-forte à soeur Hilda de façon concrète, en ramassant des sous... des piastres...

Le tout a débuté par un spectacle de variétés présenté par les élèves de la première année sous l'habile direction de soeur Irène Bouchard. Il va de soi que ces "bouts de choux" ont bien su faire rire les grands... à leur façon!

Les chants et saynètes terminés, tous s'acheminèrent vers le gymnase pour se risquer dans un grand nombre de jeux de chance. Parmi ceux-ci on trouvait une pêche, une vente de billets pour une horloge "souris Mickey", un "marche-derby", une discothèque ouverte... À chaque poste, les élèves pouvaient. dépenser des sous. Tout au cours de l'après-midi, notre invitée d'honneur, soeur Hilda, circula parmi les élèves, les encourageant à gagner.

Lorsque la fin des classes s'annonça, le fonds de charité comptait déjà une forte somme; les porte-monnaie d'un bon nombre d'élèves étaient vidés. Malgré tout, tous repartaient le sourire aux lèvres, heureux de savoir qu'on avait perdu ses sous pour une bonne cause. Mais, même si les classes étaient terminées, le Carnaval ne l'était certes pas.

À 20 heures, les élèves de soeur Irène présentèrent à nouveau leur spectacle, aux parents cette fois-ci. Après que les petits eurent "passé le chapeau" et exécuté une dernière chanson, les invités se dispersèrent dans l'école pour jouer au bingo. Grâce à un bon nombre de généreux donateurs, une vingtaine de personnes ont gagné de fort beaux prix.

Les recettes de ce carnaval se sont chiffrées à $850.50. Les professeurs et les élèves organisateurs de ce mini-carnaval sont très reconnaissants envers tous ceux et celles qui ont participé d'une façon ou d'une autre à cette activité.

Ils sont présentement occupés à préparer une deuxième activité pour amasser des fonds pour les missions de soeur Hilda. Un repas des pauvres sera servi à l'école durant la semaine du 23 mars.



On reconnaît soeur Hilda Simard, qui est accompagnée par (de gauche à droite) Carmelle Fouillard, Constant Huberdeau et Jérémy Lindsay. On remarque aussi, en arrière, la présence de Carmelle Chartier.



Voici, au grand complet, les douze enfants de la première année de l'école de Saint-Lazare qui ont donné un petit spectacle devant leurs parents et amis. On retrouve, de gauche à droite: Jacqueline Chartier, Denise Simard, Wilfrid Belhumeur, Stéphane Deschambault, Stéphane Chartier, Michael Perreault, Natalie Fouillard, Gabrielle Fouillard, Raquel Leclair, Daniel Simard, Shelley De Corby et Ronald Deschambault.

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO. 17

État des revenus et des dépenses pour l'année terminée le

31 décembre 1979

REVENUS	Réel	Budget	Surplus Déficit
Gouvernement du Manitoba	$1,964,620.61	1,898,580	66,040.61
Gouvernement du Canada	5,470.50	5,400	70.50
Gouvernement Municipaux	1,067,576.00	1,067,576	—
Individus	3,072.00	2,500	572.00
Autres	1,113.00	—	1,113.00
Total des revenus	$3,041,852.11	$2,974,056	$67,796.11
DÉPENSES			
Administration générale	149,054.13	157,683	8,628.87
Administration enseignement	147,551.17	145,038	(2,513.17)
Enseignement	1,802,908.56	1,870,806	67,897.44
Enseignement/Adultes	900.00	2,500	1,600.00
FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN			
Édifices scolaires	280,752.35	305,589	24,836.65
Transport des élèves	264,655.26	262,650	(2,005.26)
Autres	1,715.80	3,000	1,284.20
CAPITAL			
Service de dette	237,109.74	237,110	.26
Autobus	17,212.17	—	(17,212.17)
Autres	22,423.79	4,180	(18,243.79)
Transfert — au Manitoba	127,165.06	60,500	(66,665.06)
TOTAUX DES DÉPENSES	$3,051,448.03	$3,049,056	$ (2,392.03)
Surplus pour l'année	(9,595.92)	(75,000)	65,404.08

horaire de cbwft

SAMEDI
15 mars

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LE CLUB DES CINQ
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
"La Tragédie du saumon rouge".
13:00 DANIEL BOONE
Début. "Le Menuisier entêté".
14:00 CINÉ-JEUNESSE
Problèmes avec plusieurs inconnus. Film bulgare réalisé par Liliane Peutcheva. Une bande de jeunes de 8 à 10 ans mène son enquête à la manière des grands détectives, sur certains agissements qui leur ont paru plutôt louches.
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
16:00 BAGATELLE
Dessins animés.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Northlands Coliseum à Edmonton, les Canadiens de Montréal rencontrent les Oilers.
21:30 LE TEMPS DES AS
La guerre tire à sa fin et laisse Julien Dabert, son fils et la femme d'Étienne Leroux, qui attendait un fils, dans le deuil. Étienne a été abattu par Hans Meister dans un combat bref et violent. Chacun regagne donc la vie civile et péniblement tente de s'en sortir tant bien que mal avec ses ailes... **(dernière).**
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Alice ou La Dernière fugue. *Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Sylvia Kristel, Charles Vanel et Jean Carmet. Après avoir quitté son mari, Alice s'en va en auto sur la route par une nuit de tempête. Soudain son pare-brise éclate. Elle va chercher du secours dans un manoir proche, où l'accueillent un domestique discret et un vieillard. Elle y passe la nuit, mais le matin, lorsqu'elle veut repartir elle s'aperçoit qu'elle ne peut plus rejoindre la route (Fr. 76).*
0:40 CINÉ-NUIT
Le Silencieux. Espionnage réalisé par Claude Pinoteau, avec Lino Ventura, Léa Massari, Suzanne Flon et Léo Genn. Après avoir travaillé en Russie, un physicien français est récupéré par les Services secrets britanniques qui ont besoin de lui pour identifier deux traîtres. Il retourne en France en échappant à divers attentats et cherche à survivre en provoquant l'arrestation d'un espion russe (Fr. 73).

DIMANCHE
16 mars

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 YOGI ET CIE
Début. Dessins animés. "Margot Ragot".
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par le père Jacques Papineau, de la paroisse Saint-René-Goupil, de Montréal.
11:00 LES PRIMITES
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Rencontre d'athlétisme entre l'équipe nationale de la Belgique et l'équipe du Canada, se déroulant au Forum de Montréal.
14:30 D'HIER À DEMAIN
"Un pays, une musique: du haut de l'Arabie".
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
"Les Origines de la vie" **(2e de 5).**
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Gérard Pelletier **(2e de 4).**
16:30 INITIATION À LA MUSIQUE
"Louis Charbonneau, percussioniste".
17:00 SECOND REGARD
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. "Michel Rivard et François Cousineau" **(dern. de 2).** Inv.: Le groupe Toulouse, Paul et Paul. Dir. mus.: François Cousineau, avec neuf musiciens. Textes: Michel Rivard et Claude Meunier. Au programme: Toulouse: "Rock my love" et "l'Attisée". F. Cousineau: "Suite pour un été". M. Rivard: "Don Quichotte" et "le Train". M. Rivard, F. Cousineau et Toulouse: "Samba saravah". Paul et Paul, M. Rivard et F. Cousineau: "Mauvaise Mine", numero western. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Juste un petit souvenir. Dramatique de Andrée Saint-Laurent et Monique Gerin, réalisée par Paul Blouin. Le jour même des obsèques d'Odette, sa soeur Françoise et quatre de leurs amies, se réunissent dans l'appartement de la chère disparue pour, en principe, se partager "Juste un petit souvenir". Avec Françoise Faucher (Madeleine); Nathalie Naubert (Hélène); Murielle Dutil (Françoise); Louise Turcot (Valérie); Monique Joly (Monique) et Roland Jetté (chauffeur de taxi). Musique: Claude Léveillée.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
"L'Homme et la musique" (3e de 8). Animateur: Yehudi Menuhin. À l'apogée de la Renaissance italienne, l'art du madrigal était déjà fermement établi grâce à Gesualdo et à ses contemporains. Réal.: John Thomason et Richard Bocking. Exemples musicaux: "O Voi Troppo Felice", de Gesualdo: "Il Ballo delle ingrate", de Monteverdi; la 1ère Sonate de l'Opus 5, de Corelli; "Musique pour les feux d'artifices royaux", de Haendel; la 6e Fantaisie, de Purcell; etc.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:00 Ciné-magazine.
Entrevues avec Patrick Dawaere et Jean-Claude Brialy. Ils nous donnent leur conception du cinéma français. Rech.: Liz Morency. Critique: Richard Gay. Monteuse: Dominique Frécheteau.
23:30 BEAUX ARTS
"Mont Saint Michel" documentaire réalisé par Paul Barba Negra. Entre la Normandie et la Bretagne le Mont Saint-Michel dominé par l'église abbatiale du monastère bénédictin récapitule 1300 ans de civilisation chrétienne où se mêlent histoire et légende.

LUNDI
17 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Livres pour enfants", avec Mme Hélène Chabonneau, bibliothécaire. "Le Tricot", avec Solange Brien.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
"Les Mollusques".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Rivière-du-Loup.
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
Début.
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
"Les Haïtiens".
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR


Pierre D'Auteuil François Riopel

19:00 L'AIR DU TEMPS
Pat et Nicole recevront le duo Michel Chammartin Marc Frédette.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: le potage aux huîtres et les Carolines au foie gras.
20:00 TERRE HUMAINE
21:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Le Juge Fayard, dit "Le Shérif".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
Début.
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 LÉONARD DE VINCI
Biographie réalisé par Renato Castellani, avec Philippe Leroy, Giulio Bosetti, Carlo Simoni et Anna Odessa **(4e de 5).** Léonard retourne à Florence, une Florence secouée par la voix de Savonarole et impressionnée par le génie d'un jeune sculpteur au début de sa carrière: Michel-Ange. La rencontre de ces deux géants de l'art n'est pas sans heurts. Une collaboration temporaire et étrange entre Léonard et César Borgia donne lieu à une phénoménale floraison de machines militaires.
0:25 C'ÉTAIT HIER
Début.
Documentaire réalisé par Daniel Costelle et produits par Henri de Turenne, O.R.T.F. L'Histoire des 25 années de l'après-guerre basée sur des documents authentiques. "Les Lendemains qui déchantent". 1945 marque la fin de la guerre. Entin la Paix! Mais à quel prix! C'est aussi la découverte des horreurs concentrationnaires et les règlements de compte avec les criminels de guerre et les collaborateurs. La jeunesse, écoeurée, cherche un dérivatif dans l'existentialiasme et le jazz dans les caves de St-Germain-des-Prés.

MARDI
18 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour espionne".
9:30 ANIMAGERIE
"La Perdrix" **(2e de 5).**
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Psychologie", avec Bertrand Roy, psychologue. "La Femme et ses droits", avec Me Marielle Baribeau.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES ENFANTS DU 47A
"Madame Binny, voyante".
12:00 PAPA, CHER PAPA
"Comptabilité parallèle".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Ste-Béatrix des Pays d'en Haut". Une visite dans un de nos plus beaux villages du Québec, Ste-Béatrix, dans le comté de Joliette. C'est là que pendant 12 ans ont été filmées toutes les séquences des Belles Histoires des Pays d'en Haut. Les citoyens s'en rappellent et le public reverra sans doute avec joie tous les beaux paysages qui s'animeront de nouveau. Nous rencontrerons quatre générations, dans leur vie quotidienne, événements heureux, activités artistiques et sportives, vie de famille, etc.
14:30 CINÉMA
L'Homme à la Jaguar rouge. Policier réalisé par Harald Reinl, avec George Nader, Herbert Strass, Grit Bottcher et Heinz Weib. Une femme, séparée de son mari, et sa petite fille sont froidement assassinées dans leur appartement de New-York. Le mari, acquiné à la pègre, est soupçonné mais il se défend bien (All. 68).
16:00 BOBINO
16:30 MORDICUS
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
18:00 CE SOIR
19:00 LES ARRIVANTS
"1847". Les Irlandais. Dépourvus de tout, suite à une terrible famine, plusieurs Irlandais décièrent de s'installer au Canada. Nous verrons ces gens traverser diverses épreuves et difficultés d'adaptation, concernant la religion, le travail, les habitudes, etc.
20:00 RACE DE MONDE
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
21:00 TÉLÉMAG
22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
(9e de 13). "Économies ou échecs".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 DÉBATS RÉFÉRENDAIRES

MERCREDI
19 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
"Les Ennemis de Jésus".
9:30 ANIMAGERIE
"La Perdrix" **(3e de 5).**
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"À votre santé", avec Louise Lambert-Lagacé, diététiste. "Trucs à faire chez soi".
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
"Sérénade à la moderne".
12:00 ACTION-SANTÉ
Début.
"Les Sédentaires". L'espoir de vie a atteint un plateau depuis 1960. Trop sédentaire, soumis à la tension nerveuse engendrée par une foule de facteurs, le citoyen canadien du milieu urbain n'est pas en forme.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
"Collé un jour... collé toujours".
17:00 COSMOS 1999
"Le Secret de la caverne".
18:00 CE SOIR
19:00 EN ROUTE
fera étape à Notre-Dame-de-Lourdes. Animation: Denis Chagnon. Réalisation: Maurice Arpin.
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 DÉBATS RÉFÉRENDAIRES
20:30 CAROLINE
21:00 BEST-SELLERS
La Croisée des destins. (3e de 6). Jonathan épouse Mavis. Il se rend compte trop tard, qu'il s'est uni à une femme fantasque, coquette et capricieuse.
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
"La Mémoire".
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
0:25 CINÉMA
Leonor. Drame réalisé par Juan Bunuel, avec Liv Ullman, Michel Piccoli et Ornella Muti. Un seigneur perd sa femme bien-aimée, Leonor et il épouse peu après la fille d'un vassal mais reste obsédé par le souvenir de Leonor. Au bout de dix ans, il fait la rencontre d'un inconnu qui lui propose de faire revivre la défunte (Fr. esp.-it. 74).

JEUDI
20 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
"Coup de vent".
9:30 ANIMAGERIE
"La Perdrix". **(4e de 5).**
9:45 LES OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Coiffure": les modes...d'où viennent-elles?, avec Pierre Ladouceur. "Alcoolisme": Ce qu'est l'alcoolisme. Inv.: M. Léo Lafrenière, directeur général, et docteur Denise Beauchemin, du Centre Domrémy, Pointe-du-Lac.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
"Vestiges du passé".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14:30 CINEMA •
Ma femme est formidable. Comédie réalisée par André Hunebelle, avec Fernand Gravey et Sophie Desmarets. Une femme se rend chez un de ses adorateurs qui menace de se suicider. Son mari, un sculpteur, voit qu'elle le trompe et décide de faire de l'oeil à l'épouse d'un ami. D'où une série de chassecroisés... (Fr. 51).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 DÉBATS RÉFÉRENDAIRES
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LES GRANDS FILMS
La Filière française II (French Connection II). Policier réalisé par John Frankenheimer, avec Gene Hackman, Fernando Rey, Bernard Fresson et Philippe Léotard. Une nouvelle cargaison de drogue est signalée dans le port de Marseille. Convaincue que le célèbre Charnier est à la tête de ce trafic, la police new-yorkaise envoie James Doyle en France pour identifier cet important chef de trafic de stupéfiants (USA 75).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 DÉBATS RÉFÉRENDAIRES
0:25 CINÉMA
Angoisse: Si c'est un homme, raccrochez (If it's a Man, Hang up). Drame réalisé par Shaun O'Riardon, avec Gérald Harper, Tom conti et Carol Lynley. Une jeune femme qui travaille comme mannequin reçoit des appels téléphoniques étranges d'un admirateur jaloux. Qui tente de la terroriser? (Brit. 75).

VENDREDI
21 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Les Carottes bleues".
9:30 ANIMAGERIE
"La Perdrix". **(dern. de 5).**
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
"Le Roi Gus" **(dern. de 2).**
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Soins à domicile": "Base des soins au foyer", avec M. Pearl Berg, directeur adjoint, Croix Rouge. "Soins dentaires": l'importance des dents et de la bouche, avec M. Pierre-Yves Lamarche, directeur général de l'Ordre des dentistes du Québec.
11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
(6e de 13).
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
"Le Musée de cire".
12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Sylvie Lefebvre". Témoignages d'une jeune femme, âgée de 27 ans, atteinte de fibrose kystique, maladie pulmonaire. Elle nous raconte son enfance et son adolescence et nous parle de sa vie actuelle. Elle travaille comme recherchiste musicale, habite avec sa soeur qui étudie en médecine, mange les repas que lui prépare sa mère, et absorbe de 20 à 30 pilules par jour. Très amoureuse de la vie, elle est angoissée par la mort, sujet dont elle ne peut discuter avec personne, vu son âge. Nous l'entendrons parler de ses traitements.
14:30 LES ATELIERS
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16:00 BOBINO
16:30 DANS CE PAYS
17:00 LE COEUR DU VENTRE
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
reprise de l'émission réalisée en Sask. à l'occasion du 60e anniversaire du Collège Mathieu de Gravelbourg. Animation: Maurice Auger, réalisation: Claude Boux.
GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire mettant en lice les élèves de La Broquerie et l'Institut Collégial Louis Riel. Animée par Pierre D'Auteuil. Réalisation: Marie Benoist-Martin.
20:00 FRÉDÉRIC
20:30 LES ARRIVANTS
(3e de 7). "1927". Les Ukrainiens. En 1927, l'Ukrainien Ivan Lepa s'en vient comme colon au Manitoba où l'attirent des rêves de prospérité. Il trouve du travail dans une ferme prospère et là, il rencontre Hanya, originaire de l'Ukraine. Ils se marient bientôt et ils commencent une vie rude dans ce nouveau pays.
21h30 CONSOMMATEURS PLUS
"L'Orgue électronique".
22:00 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 CINÉMA
Cosa Nostra: le dossier Valachi (Valachi Papers). Policier réalisé par Terence Young, avec Charles Bronson, Lino Ventura, Mario Pilar et Fred Vallera. En 1929, alors qu'il est emprisonné pour vol, Joseph Valachi fait la connaissance de quelques membres de la pègre italienne. À sa sortie de prison, il assite à des règlements de comptes entre les diverses factions (It.-fr. 72).
01:30 CINE-NUIT •
Le Jour se lève. Drame réalisé par Marcel Carné, avec Jean Gabin, Arletty, J. Berry et J. Laurent. Un ouvrier d'usine, fait la connaissance d'une jeune fille. Il est tout de suite conquis par la pureté et la douceur de cette jeune fille. Mais le jeune homme a un rival qu'il assassine après avoir été harcelé et relancé par lui. Enfermé dans sa chambre, assiégé par la police, il revoit les événements qui l'ont poussé à commettre son crime (Fr. 39).



LA FEDERATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANCAIS

De HQ à CF

Il faudrait une mémoire d'éléphant pour se rappeler la signification de tous les sigles qui assaillent nos yeux et nos oreilles par les temps qui courent...La difficulté est augmentée quand un organisme ose, en plus, changer d'appellation en cours de route.

Si le Comité culturel des francophones hors Québec (le CCFHQ) est devenu la Fédération culturelle des Canadiens français (la FCCF), après seulement deux ans d'existence, c'est que ses membres voulaient démontrer une attitude positive face à leur situation démographique, en ne s'identifiant plus par rapport à d'autres mais bien par rapport à eux-mêmes.

S'identifier comme "francophones hors Québec" était en quelque sorte une négation, alors que s'afficher en tant que Canadiens français démontre, tout au moins, une attitude positive qui n'exclut personne.

Maintenant, il s'agit simplement de ne plus confondre FCCF avec FFHQ, FFCF, FJCF, etc., etc., etc...

Vers une politique culturelle globale

Qu'est-ce, dites-vous? Une politique globale, n'est-ce pas ce dont parle la FFHQ depuis des années? Que vient faire le culturel là-dedans? De toutes façons, ce ne sont que des mots et pas une culture vivante, non?

Non, pas tout à fait.

En fait, lorsque les organismes culturels des provinces se sont regroupés en fédération, il y a trois ans, ils savaient l'importance que l'on devait accorder à une force nationale chargée d'élaborer un plan qui leur permettrait de procéder ensemble à un épanouissement culturel de leurs communautés. C'est là la base de cette "politique culturelle globale".

Présentement, en collaboration avec le directeur de la Fédération, ces organismes étudient les étapes qui ont marqué leur formation, leur profil actuel, et enfin, la façon dont ils envisagent leur avenir, individuellement et collectivement. Le document qui doit être publié d'ici la fin de 1981 fera état de ces éléments constituant la politique culturelle globale des francophones hors Québec.

Selon le directeur de la Fédération, M. Noël Leclerc, cette reflexion et la planification qui s'ensuit arrivent à point nommé. Il ajoute: "La plupart de nos organismes-membres à travers le pays en sont rendus à cette étape-là dans leur évolution. Ils existent depuis quelques années, ils ont l'expérience de plusieurs programmes d'activités et ils sentent le besoin de s'accorder le temps nécessaire pour exprimer bien clairement ce qu'ils font et déterminer là où ils veulent en arriver. Il y a énormément de vie dans les milieux artistiques/culturels francophones en ce moment, et il est important de canaliser ces énergies."

"Il faut leur donner leur valeur réelle et, pour faire ça, il faut faire savoir d'où l'on vient et où on s'en va. De là, la voix forte et claire d'une politique culturelle globale, et la veille d'un important essor de notre vie culturelle collective de francophones - que nous soyons Franco-colombiens, Franco-ontariens ou Acadiens".

Les organismes préparent présentement des documents qui schématisent leurs interventions dans les domaines de la musique, du théâtre, des lettres, des arts plastiques, de l'artisanat, de la danse, du cinéma, de la culture populaire, de l'histoire et du chant chorale. Ces disciplines artistiques sont conçues comme des ressources importantes en elles-mêmes, mais aussi en termes d'outils de développement communautaire. Il ne s'agit pas de voir la culture comme étant au service d'autres valeurs, mais de leur fournir un cadre et des moyens de s'épanouir et de développer leur plein potentiel.

Quand on parlera tous le même langage

"C'est à force d'échanger, de se familiariser les uns avec les autres qu'on arrivera à se comprendre et à développer une vie culturelle satisfaisante dans les communautés francophones du pays", explique le président de la Fédération, M. Michel Monnin.

Depuis qu'il a accédé à la présidence de cet organisme en juin 1978, il a concentré ses efforts sur le rapprochement des organismes culturels provinciaux, membres de la FCCF. Président également du Centre culturel franco-manitobain, il est bien placé pour voir les applications possibles de politiques, de méthologie, de démarches d'une province à une autre.

S'il y a des points communs entre les différents groupes culturels du pays, c'est par contre au cours de son mandat qu'il a eu l'occasion de se rendre compte des infinies diversités du pays. "Intellectuellement, politiquement, on peut comprendre cette notion sans la ressentir vraiment. J'ai l'impression d'en avoir découvert pour moi-même la portée à force de parler et de discuter avec des gens de tous les coins du Canada. Je me sens privilégié d'avoir pu rencontrer des francophones vivant aux Territoires du nord-ouest, aussi bien que dans le nord de l'Ontario ou en Nouvelle-Ecosse. C'est une expérience enrichissante pour moi aussi bien que pour nos membres d'échanger comme ça. Plus qu'auparavant, maintenant, j'ai de la sympathie pour les dirigeants fédéraux qui doivent quotidiennement faire face à ces diversités dans le gouvernement du pays."

"Il est certain que même au niveau d'intervention de la FCCF, il n'est pas facile de trouver la politique, l'activité ou le programme qui représente un juste milieu. Notre rôle présentement est très proche de cette réalité. Il faut que nous voyions à bien nous assurer que tous nos membres soient conscients que leur contribution personnelle ou locale à la vie culturelle du pays est importante pour les autres. Que la culture régionale influence son rayonnement national. Qu'elle est importante pour les gouvernements, les Québécois, les anglophones qui nous entourent, et surtout pour nous-mêmes, pour notre fierté et notre identité collective de Canadiens français."

Michel Monnin sait fort bien que cette démarche est de longue haleine, et il ne s'attend pas à ce que cette conscientisation soit accomplie entièrement durant son mandat. Il est satisfait de savoir qu'il aura contribué à son cheminement.

Heureusement, dit-il, il n'est pas nécessaire pour nous de défoncer des portes - elles sont ouvertes pour la Fédération; sa crédibilité comme organisme porte-parole culturel au plan national est assurée par son existence même et la continuité de sa programmation. Il importe cependant, que nous continuions à démontrer de façon active à nos membres que nous sommes conscients de leurs besoins et de leurs aspirations particulières, et que nous pouvons prendre les moyens d'y répondre. Notre travail est plutôt "interne" en ce moment de notre existence. Tous les membres ne sont pas également conscients que leur travail a une portée plus que régionale et qu'il est avantageux pour eux de collaborer au grand tout. Les visites du Directeur de la Fédération dans chacune des provinces, pour travailler au développement de la politique culturelle globale, sont aussi un rappel important à ce niveau-là.



MICHEL MONNIN, président de la FCCF

Si les provinces sont très différentes les unes des autres, et si leur activité culturelle est parvenue à des stages très différents de développement, il n'en demeure pas moins que leurs organismes ont beaucoup en commun - leur situation de minoritaire, par exemple - et donc beaucoup à échanger.

Michel Monnin poursuit: "Quoique les situations du Conseil de promotion et de diffusion de la culture du Nouveau-Brunswick et du Centre culturel franco-manitobain ne soient évidemment pas pareilles, je sais que les échanges que facilite la Fédération me donnent une idée de ce que je voudrais imiter, de ce que je pourrais accomplir au CCFM, et me situent par rapport à des développements que je voudrais entreprendre au Manitoba. La même chose est vraie pour d'autres personnes dans d'autres provinces."

"Quand chaque organisme provincial aura complété son plan d'action, connaîtra ses objectifs à long terme et se sera donné les moyens de les atteindre dans toutes les disciplines artistiques qui l'intéressent, quand il avancera vers des buts précis plutôt que de se contenter de "faire des activités" nous aurons là la base d'une vie culturelle solide et authentique qui sera la nôtre propre. Ce sera un grand pas de fait."

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-TéNOise
French Cultural Association of the N.W.T.

Le Secteur Culturel de la F.A.N.E.

LA COMMISSION CULTURELLE DE LA SASKATCHEWAN

A MARI USQUE AD MARE

La Fédération culturelle des Canadiens français est composée de onze membres: les organismes culturels des neuf provinces et deux territoires, à l'exception du Québec. De l'Atlantique au Pacifique à l'Arctique, les structures et programmes de chacun de ces organismes diffèrent. En voici de courts profils.

YUKON: L'Association des Franco-yukonnais existe depuis un peu plus d'un an. Ses membres sont des individus de Whitehorse et d'autres localités dans le Territoire, qui s'intéressent à la culture française. Dotée d'une constitution, elle s'attend à entreprendre une programmation adaptée à ses besoins particuliers dans l'année à venir.

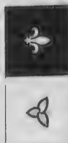
TERRITOIRES DU NORD-OUEST: Formée il y a trois ans, l'Association culturelle franco-TéNOise est composée d'individus des régions de Yellowknife, Hay River et Fort Smith. Un comité exécutif et un animateur s'occupent de la programmation de l'organisme. Celle-ci comprend une émission de télévision hebdomadaire (la première en français dans les Territoires), l'organisation de spectacles, une cabane à sucre au cours du grand Carnaval Caribou, des ateliers de danse et de confection de ceintures fléchées et la surveillance du programme d'immersion. La Saint-Jean-Baptiste constitue également l'occasion d'une grande fête.

COLOMBIE-BRITANNIQUE: Le Conseil culturel franco-colombien est le bras culturel de la Fédération des Franco-colombiens. Les membres du Conseil sont de deux types: les centres, comités, clubs et cercles francophones des villes et villages de la province, et les organismes de production tels que les troupes de danse, de théâtre, etc. Le CCFC a un conseil exécutif, et son agent de développement culturel est un employé de la FFC. Il n'a pas de constitution et son mandat se résume à l'apport de la plus grande collaboration possible à la coordination des activités des groupes membres: par exemple, le Salon du Livre, les stages de danse du Conseil canadien des arts populaires, les tournées nationales, la Franco-fête et le Festival francophone du Centre culturel colombien.

ALBERTA: La commission culturelle est un service de l'Association canadienne-française de l'Alberta, avec son conseil d'administration, son directeur et sa programmation propre. Son objectif général est la "promotion de la culture canadienne-française sous toutes ses formes dans la province". Ses tâches et activités comprennent un calendrier d'activités, le Rond-Point, la présentation d'artistes franco-albertains à Alberta Showcase et au Festival de Granby, les tournées provinciales et nationales, une journée du patrimoine et une collaboration constante aux ressources culturelles de la province.

SASKATCHEWAN: Formée en 1973, la Commission culturelle regroupe les centres et comités culturels des communautés francophones de la Saskatchewan. Elle est une société avec conseil d'administration et un directeur, et elle a le mandat de coordonner, diffuser et organiser l'activité culturelle de la province. Elle voit également à la formation et au développement culturel de ses membres. Ses principes activités sont de coordonner les tournées provinciales et les tournées nationales, de se faire le porte-parole de ses membres, et, au mois de février, de tenir un colloque provincial avec ateliers, spectacles et rencontres.

MANITOBA: Le Centre culturel franco-manitobain, s'il fait des efforts de développement culturel à l'échelle de la province, reste d'abord un édifice qui appartient au gouvernement du Manitoba et dont ce dernier est responsable, par le biais d'un Conseil d'administration qu'il nomme lui-même. Le mandat du CCFM (le bill 49) est "to maintain, encourage, foster and sponsor by all means and to make available franco-canadian culture to all residents of the province". Les comités culturels ruraux et les groupes de production artistique résidents du Centre sont autonomes et élaborent leur propre programmation tout en maintenant des liens avec le Centre. Cette année, le Centre s'occupe plus particulièrement d'artisanat, d'expositions d'arts visuels, d'activités pour enfants, de télévision communautaire, de spectacles et tournées et du programme scolaire du Festival du Voyageur. Il prévoit une rencontre provinciale à l'automne.



ONTARIO: Dans cette province, les organismes culturels locaux, chacun dans sa région, font partie d'une fédération - soit la Fédération des organismes culturels franco-ontariens du nord, la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens du nord, la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens du sud ou le Regroupement culturel franco-ontarien, dont le comité provincial gère les activités à l'aide d'un coordonnateur. Les fédérations sont autonomes et indépendantes et le R.C.F.O. offre, lui, des services de coordination, d'information, de planification et des ressources de dépannage. En plus d'assurer une participation provinciale au Contact franco-ontarien et à d'autres manifestations culturelles régionales au cours de l'année, il entreprend présentement une tournée de sensibilisation à l'échelle de la province.

REGROUPEMENT CULTUREL FRANCO-ONTARIEN

NOUVEAU-BRUNSWICK: Composé des associations, sociétés ou cercles culturels des neuf régions de la province (le Haut Saint-Jean, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Kent sud, Kent nord, la Péninsule acadienne, Nipisquit et la Baie des Chaleurs), le Conseil de promotion et de diffusion de la culture tente de faire ce que dit son nom. Sa programmation reflète ces soucis-là et le secrétariat de l'organisme est un carrefour d'idées, de politiques et de services qui répondent aux besoins de ses membres dans ces domaines-là. A l'échelle de la province, le C.P.D.C. vient de tenir un important festival d'artisanat acadien.

NOUVELLE-ECOSSE: Vieux de seulement trois ans, le secteur culturel de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse a le mandat de promouvoir et diffuser la culture acadienne, et d'assurer la solidification et le développement des comités culturels et des organismes de production culturelle des diverses régions. Celles-ci sont les comtés de Digby, Yarmouth, Antigonish, Richmond et Inverness et la région de Halifax. Ses employés travaillent aux activités de célébration du 375e anniversaire des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, à des tournées de ses artistes de scène et de ses troupes de théâtre, à un gala de la chanson qui aura lieu en mai, et à la tenue de stages de formation dans les différentes disciplines artistiques à la demande des organismes régionaux.



La Société Saint-Thomas-D'Aquin

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD: Agé de 10 ans, le comité culturel de la Société Saint-Thomas-d'Aquin est composé de bénévoles intéressés et de représentants d'un maximum de douze régions-succursales de la SSTA. Il est responsable de sa propre programmation et sa priorité actuelle est le développement, par tous les moyens, des talents locaux. Il s'occupe de formation dans les domaines du théâtre et de la chanson, ainsi que de spectacles et tournées pour donner suite à cette formation. Il reçoit également les tournées régionales et nationales.

TERRE-NEUVE ET LABRADOR: Les régions de Labrador City, Cap Saint-Georges/Stephenville et Saint-Jean bénéficient des services d'animateurs de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador. Ceux-ci travaillent dans le domaine culturel dans une optique générale de développement communautaire. Les activités comprennent des séries de spectacles professionnels et amateurs, des expositions d'arts visuels, des festivals de musique traditionnelle, des conférences, des soirées sociales et des salons du livre.

CONSEIL CULTUREL FRANCO COLOMBIEN

La Commission Culturelle de l'ACFA

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Noms et adresses des organismes-membres

L'Association culturelle franco-TéNOise
C.P. 995
Yellowknife (T.N.O.) X0E 1H0
(403) 920-2919

L'Association des Franco-yukonnais
C.P. 4755
Whitehorse (Yukon) YIA 4N6
(403) 668-2725

Le Conseil culturel franco-colombien
104 - 853, rue Richards
Vancouver (C.-B.) V6B 3B4
(604) 669-5264

La Commission culturelle de l'ACFA
10008 - 109e Rue (Pièce 203)
Edmonton (Alberta) T5J 1MS
(403) 429-7611

La Commission culturelle de la Saskatchewan
307 - 10, baie Schemmer
Regina (Saskatchewan) S4R 7Z4
(306) 565-8916

Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Man.) R2H 0G7
(204) 233-8972

Le Regroupement culturel franco-ontarien
681 est, rue Main
Hamilton (Ontario) LM8 1K3
(416) 545-6162

Le Conseil de promotion et de diffusion de la culture
80, rue Church
Moncton (N.-B.) E1C 4Z2
(506) 382-0764

Le Secteur culturel de la FANE
Chéticamp (N.-E.) B0E 3A0
(902) 224-2220

Le Comité culturel de la SSTA
7, rue Central (C.P. 1362)
Summerside (I.-P.-E.) C1N 4K2
(902) 436-5041

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
C.P. 253
Labrador City (Labrador) A2V 2K5
(709) 944-6600



CONSEIL DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DE LA CULTURE

Association des Franco-yukonnais

Fédération Des Francophones De Terre-Neuve Et Du Labrador

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

La volonté d'être soi, chez-soi

L'idée de "culture" intéresse vivement le directeur général de la FCCF, M. Noël Leclerc. "C'est une notion qui n'est pas claire pour tous et, pourtant, elle est tellement fondamentale. La culture, finalement, c'est l'individu dans sa collectivité - tel qu'il s'exprime, tel qu'il crée, tel qu'il vit. C'est la base, le noyau, le coeur - c'est ce qu'il y a de plus intime à la personne. Et pour un organisme tel que la Fédération, le mandat devient clair - il faut, par tous les moyens, favoriser le développement de l'être en un premier temps, et des personnes en groupe dans un deuxième temps. La culture devient alors un projet commun, dont l'essence est la volonté d'être soi, où qu'on se trouve. Ce n'est pas par le nombre d'activités organisées dans une année qu'on peut déceler la richesse d'une culture, ce serait plutôt par la qualité de la vie de ses individus, par leur sens de leur propre avenir. Cela ne se crée pas - cela se découvre, se soigne, se bâtit.

"La Fédération, dans une optique de développement culturel, tente de faire avancer cette quête de l'identité chez les francophones du Canada: en élaborant une politique culturelle



NOEL LECLERC, directeur général de la FCCF

globale, par exemple, qui n'est nulle autre que l'orientation à long terme des groupes culturels dans toutes les disciplines artistiques, en offrant une formation aux gens qui travaillent dans ces milieux-là, et en favorisant les échanges culturels à tous les niveaux.

"De fait, nous ajoutons un programme d'échanges interprovinciaux à notre nouvelle programmation. Selon les demandes que nous recevrons, cela pourra être des expositions artisanales itinérantes, ou des personnes-ressources qui vont aider un groupe d'une région, etc. Cela devrait rendre encore plus évident la nature de la Fédération qui a le mandat de favoriser le rapprochement des groupes culturels francophones et de promouvoir la diffusion culturelle de cette collectivité."

"En conclusion, on peut dire que cette année en est où beaucoup de choses ont été initiées à la FCCF - le plan cadre de la politique culturelle globale, le programme d'information, les relations avec le service culturel de l'Ambassade de France et avec le gouvernement du Québec, le rapprochement avec plusieurs agences gouvernementales et avec les autres organismes culturels nationaux. Maintenant, il faut étoffer et stabiliser ces projets. Dans peu de temps, nous verrons les résultats positifs pour tous les Canadiens français".

Un bottin, une revue

Un des défis majeurs d'un organisme comme la FCCF, c'est la diffusion interne de l'information qui concerne ses propres affaires et, conjointement, la diffusion de l'information la concernant à tous les autres intéressés. En créant, dans sa présente année d'opération, un programme d'information, la Fédération voulait, tout au moins, se donner toutes les chances de réussir.

Déjà, en juin 1979, elle publiait son bottin "Les ressources culturelles des francophones hors Québec" - un inventaire impressionnant de tous les artistes de scène, les artistes en arts visuels, les artisans, les troupes de théâtre, les chorales, les sociétés historiques, les librairies et bibliothèque, les maisons de disques, les maisons d'éditions, les journaux et bulletins, etc, qui constituent la matière première de la vie culturelle des communautés canadiennes-françaises.

Ce bottin, divisé en provinces et en disciplines artistiques, donne les noms, adresses, numéros de téléphone et tout autre détail pertinent sur chacune des personnes ou groupes répertoriés. Il fait partie de la collection de livres de référence sur quelque 200 individus, organismes et institutions à travers le pays qui ont à communiquer avec la communauté francophone de façon plus ou moins régulière. D'après leurs commentaires, on le considère pratique, voire indispensable en tant qu'outil de travail.

Durant l'été 1980, la Fédération verra à la mise à jour de l'information contenue dans le bottin, comme elle s'est engagée à le faire annuellement, d'ailleurs.

Selon Paulette Jubinville, l'agent d'information, "c'est la diffusion de l'information - la communication - qui est à la base de la réussite d'un organisme tel que celui-ci. Si les gens ne sont pas informés systématiquement de ce qui se passe dans leur domaine, ils risquent de se sentir isolés et peu appuyés. Il faut qu'on fasse état des efforts, des succès, des accomplissements de nos milieux culturels. Dans une situation de minoritaires, quand on est aussi loin les uns des autres, tous les moyens sont bons pour nous rapprocher, pour faire en sorte qu'on se sente un peu les coudes, même si ce n'est que par l'écrit."

"Le moyen le plus puissant et le plus intéressant, on ne l'a pas encore utilisé, mais on s'apprête à le faire, c'est une revue culturelle nationale, de qualité professionnelle."

A partir de février, en effet, la Fédération accueillera un expert-conseil en information (grâce à une entente avec le gouvernement du Québec) qui aidera à l'étude du marché et à la mise sur pied de cette revue. La première édition est prévue pour septembre ou octobre prochain.

Les tournées d'artistes . . . derrière le rideau

C'est d'abord par son programme de tournées nationales que la Fédération s'est fait connaître. Il demeure son aspect le plus connu et le plus visible.

Calixte Duguay, Francine McGee, la famille Laroche, la Troupe de la 16e, Maurice Paquin, Roseline Blanchard, Gilberte Bohémier, Edouard et Micha, le Théâtre Nouveau, le Cercle Molière et **GARPLON** - voilà un nombre et une qualité importante d'artistes qui sont maintenant connus et appréciés en dehors de leur milieu d'origine, grâce à des tournées subventionnées par la Fédération culturelle des Canadiens français. 565 représentations en 3 saisons de spectacles, cela fait un auditoire total d'au-delà de 150,000 enfants, jeunes et adultes.

La présente saison verra 60 autres représentations de "Bonjour le monde" par le Théâtre du Nouvel-Ontario dans les quatre provinces de l'Atlantique et au Manitoba, et 43 spectacles par le groupe acadien "1755" en Ontario et en Saskatchewan.

Ces tournées viennent complémenter les saisons d'activités culturelles d'un grand nombre de localités à travers le pays, et permettent à certaines communautés ou écoles qui ont très peu souvent l'occasion de voir des spectacles en français d'en recevoir à des coûts très abordables. Et, de l'autre côté de la médaille, elles permettent à des artistes de scène issus de milieux minoritaires et déjà connus dans leur coin de pays de se présenter dans les autres régions. Le défi du réseau des communautés francophones hors Québec est varié et intéressant pour un chanteur, un groupe musical, une troupe de danse ou de théâtre.

Selon Bernice Parent, la coordonnatrice des tournées de la FCCF, l'organisation de ces circuits est très importante, mais d'autres moyens le sont également pour la promotion des artistes : "J'ai participé activement, depuis mon entrée en fonction en août dernier à tous les "Contact" de l'Office des tournées, ainsi qu'au Festival de Granby. Je dois me rendre prochainement au Colloque culturel de la Saskatchewan et à Contact Québec. Ce genre de manifestations est intéressant, en plus d'être d'un intérêt primordial pour nos artistes et nos producteurs de spectacles. Les rencontres qu'on y fait et les mini-spectacles qu'y donnent les artistes contribuent largement à alimenter la promotion d'une activité artistique vivante et de haute qualité. De plus, à cause de l'expérience de la Fédération dans la coordination de tournées et de nos contacts avec tous les milieux culturels minoritaires, on nous consulte, et on fait avancer le développement d'un marché pour nos artistes. Et n'oublions pas que lorsqu'un village, une école ou un comité a du succès avec un spectacle, cela peut encourager les gens à se lancer dans toutes sortes d'autres entreprises culturelles. Cela engendre de l'enthousiasme et de l'intérêt, chez les jeunes comme chez les adultes."



PAULETTE JUBINVILLE
agent d'information



BERNICE PARENT
coordonnatrice des tournées

On peut se demander comment fonctionne au juste le programme de tournées...

A l'automne, par le biais de communiqués aux médias et des contacts faits par chaque organisme provincial, la Fédération lance une invitation aux artistes. Ils préparent un projet de tournée de la nature, du style et de l'envergure qui les intéressent. Après la date limite du concours, la coordonnatrice nationale s'assure que tous les détails pertinents ont été fournis. Elle convoque une réunion du jury de sélection (composé de deux représentants de chaque région - ouest, Ontario et Atlantique - nommés par les organismes culturels de chaque province) qui étudie les projets pendant cinq jours. Ayant consulté auparavant les provinces qu'ils représentent, ils sont en mesure d'indiquer quels genres de spectacles leurs communautés veulent recevoir. Les projets choisis sont réétudiés en fonction des budgets, avec la coordonnatrice, et ces sélections sont soumises au Secrétariat d'Etat dans la demande de budget annuelle de la Fédération. Une fois les budgets approuvés, les artistes choisis sont avertis et les négociations sont entreprises. La coordonnatrice nationale fait appel à ses coordonateurs provinciaux pour la vente des spectacles aux communautés locales, la préparation des itinéraires des artistes, l'envoi du matériel publicitaire fourni par les artistes, etc. Les contrats sont signés, la publicité est faite, la tournée a lieu, les gens impliqués à tous les niveaux font des rapports d'évaluation, tout le monde est content, et on recommence l'année suivante.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

Le rond-point culturel

Les comités, conseils culturels et groupes d'artistes locaux des communautés francophones du pays sont rattachés à un organisme culturel provincial qui les regroupe et/ou les représente. Celui-ci, par un représentant de son conseil d'administration et un de ses employés principaux, fait partie du conseil d'administration de la Fédération culturelle des Canadiens français. De ce conseil, à la réunion annuelle de la FCCF, est élu un bureau de direction (comité exécutif) qui voit à la bonne marche des services, programmes et politiques de la Fédération. Il embauche le personnel du siège social (à Saint-Boniface, au Manitoba) composé présentement d'un directeur général, d'un agent d'information, d'un coordonnateur du programme des tournées et d'un secrétariat de deux personnes.

Trois ou quatre réunions du conseil d'administration sont tenues chaque année, en plus de l'assemblée annuelle, et le bureau de direction se réunit au besoin, essentiellement avant chaque réunion du conseil d'administration. On peut inviter des observateurs à assister aux rencontres du conseil.

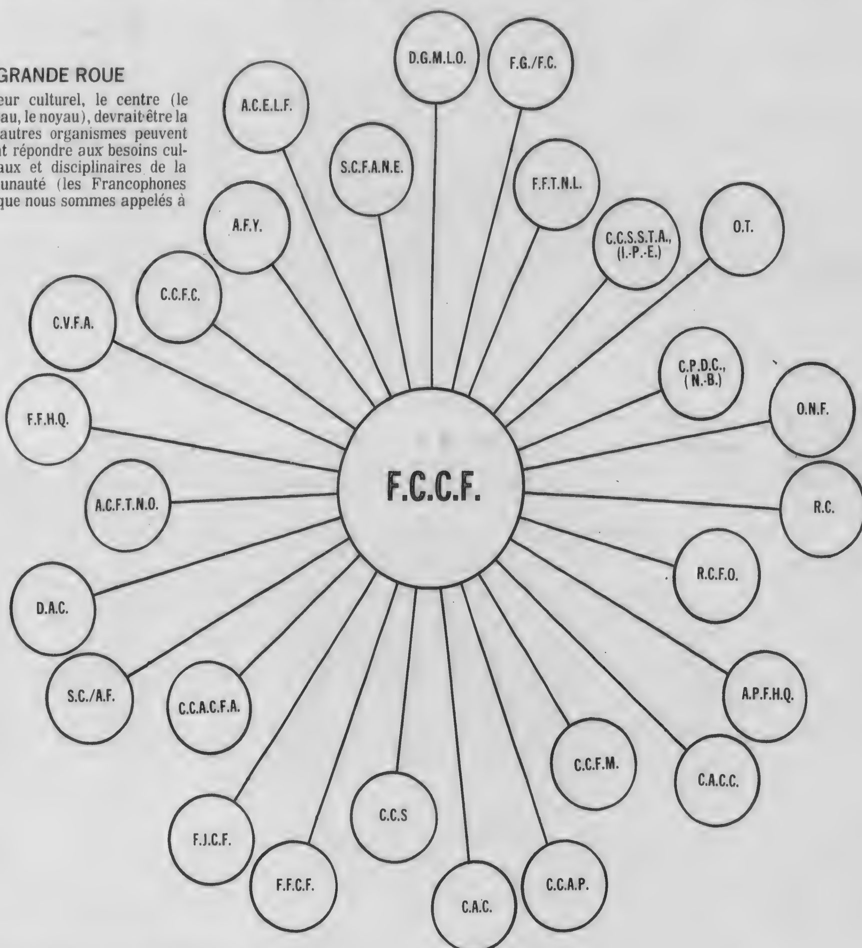
Chacun des organismes culturels provinciaux (ou territoriaux) garde sa pleine autonomie face à l'organisme national et est responsable de sa propre programmation. Chacun obtient individuellement son budget de fonctionnement et paie une cotisation à la Fédération.

En plus de travailler directement avec ses membres, la Fédération entretient des relations avec les agences gouvernementales, festivals ou manifestations culturelles d'envergure et les organismes nationaux du domaine culturel francophone.

C'est à ce niveau qu'elle détient un rôle de porte-parole des communautés culturelles des Francophones hors Québec, qu'elle peut agir en tant que coordonnateur et interprète, et qu'elle peut exercer un certain leadership auprès de ses membres.

LA GRANDE ROUE

Dans le secteur culturel, le centre (le coeur, le cerveau, le noyau), devrait être la F.C.C.F. Les autres organismes peuvent plus facilement répondre aux besoins culturels, régionaux et disciplinaires de la grande communauté (les Francophones hors Québec) que nous sommes appelés à desservir.



Au centre: La Fédération culturelle des Canadiens français

Premier niveau de rayons: 11 cercles
A.F.Y. — L'Association des Franco-yukonnais
A.C.F.T.N.O. — L'Association culturelle franco-TéNOise
C.C.F.C. — Le Conseil culturel franco-colombien
C.C.A.C.F.A. — La Commission culturelle de l'ACFA
C.C.S — La Commission culturelle de la Saskatchewan
C.C.F.M. — Le Centre culturel franco-manitobain
R.C.F.O. — Le Regroupement culturel franco-ontarien
C.P.D.C., N.-B. — Le Conseil de promotion et de diffusion de la culture
S.C.F.A.N.E. — Le Secteur culturel de la FANE
C.C.S.S.T.A. — Le Comité culturel de la SSTA
F.F.T.N.L. — La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

Rayons extérieurs: 16 cercles
D.G.M.L.O. — Direction des groupes minoritaires de langue officielle, Secrétariat d'Etat
F.G./F.C. — Festival de Granby; Festival des Cantons
A.C.E.L.F. — Association canadienne d'éducation de langue française
C.V.F.A. — Conseil de la vie française en Amérique
F.F.H.Q. — Fédération des francophones hors Québec
D.A.C. — Direction des affaires canadiennes, ministère des Affaires intergouvernementales du Québec
S.C./A.F. — Service culturel, Ambassade de France
F.J.C.F. — Fédération des jeunes Canadiens français
F.F.C.F. — Fédération des femmes canadiennes-françaises
C.A.C. — Conseil des arts du Canada
C.C.A.P. — Conseil canadien des arts populaires
C.A.C.C. — Conseil acadien de coopération culturelle en Atlantique
A.P.F.H.Q. — Association de la presse francophone hors Québec
R.C. — Radio-Canada
O.N.F. — Office national du film du Canada
O.T. — Office des tournées du C.A.C.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

Les petites annonces

VENTE PRIVÉE - Norwood - maison ancienne de 1-3/4 étage, 2 chambres à coucher - comprenant foyer ouvert, coin-repas en cèdre, sous-sol complet, grande salle. Près des écoles et des églises, 5 minutes du centre ville, $37,500. Pas d'agent. Téléphoner: 256-2354 n'importe quand.
-240-

ON DÉSIRE louer un chalet avec eau courante pour une dizaine de jours au mois d'août à Plage Albert. Tél.: 247-6557 après 17h.
- 242 -

À LOUER - rue de la Morénie - un appartement de 2 chambres à coucher, en haut d'un duplex. Entrée privée, poêle et réfrigérateur inclus. Près du collège, de l'hôpital, des écoles. Libre le 1er avril. Prix - $165/mois. **À VENDRE** - une bassinette. Téléphoner 247-5701.
- 254 -

PERDU une petite chienne, 4 mois, couleur beige blonde, aux alentours de la rue Masson, vendredi le 7 mars vers 16h. S.V.P. téléphoner 256-4989 ou 237-1862.
- 256 -

À LOUER - Saint-Boniface - grand appartement de trois pièces dans "fourplex". Cuisinière, réfrigérateur et stationnement inclus. $225 par mois plus hydro. Libre immédiatement. Appeler 247-4815 ou 233-2747 après 17h00.
- 249 -

À LOUER - appartement de 3 chambres à coucher au sous-sol. Le loyer comprend place de stationnement, utilités, possibilité de faire la lessive. Aux environs du parc Windsor. Loyer: $290.00/mois. Libre le 1er avril. Téléphoner à John au 668-6807.
- 255 -

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher au 2e étage. Poêle et réfrigérateur compris. Libre immédiatement. Téléphone: 256-4504.
- 220 -

ON DEMANDE jeunes femmes et jeunes hommes de 18 ans et plus pour une fin de semaine de prière et de réflexion sur la vocation chrétienne les 7-8-9 mars prochain au 601 rue Aulneau des vendredi à 19h30... Pour plus d'information, appeler Louise au 233-3114.
- 241 -

VENTE PRIVÉE - à Saint-Pierre - bungalow de 3 chambres à coucher. 1392 pieds carrées. Sous-sol complet. Garage attenant. Grand lot - téléphoner Claude Hébert au 1-433-7472.
- 231 -

À LOUER - petite maison d'une chambre à coucher. Rue Saint-Jean-Baptiste; libre le 1er avril. Loyer - $150.00. Téléphonez 233-2534.
- 246 -

À VENDRE ou **À LOUER** - maison type bungalow de environ 1080 pieds carrés avec 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, foyer ouvert au sous-sol, lave-vaisselle encastré, garage simple attenant. Grand lot boisé. Pour plus d'informations, téléphoner à Albert Déquier après 16h30 au 347-5492.
- 248 -

À VENDRE - manteau de mouton avec collet de renard, taille 16-18. Bonne condition - $50.00 - téléphoner 247-7369.
- 245 -

PEINTRE décorateur, expérimenté, désire travail immédiat. Appelez Fred au 878-2781.
- 237 -

À VENDRE - congélateur de marque Zenith - 44 pouces long, 27 pouces large, 36 pouces hauteur. Téléphonez à 237-6119 ou 233-1649.
- 253 -

À VENDRE - réfrigérateur "Westinghouse" - 13 cu. $200 (sans givre) - téléphoner 237-1476.
- 244 -

À LOUER - appartements simple et double dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'Or. Appelez (1) 878-3295 ou écrivez C.P. 518, Ile-des-Chênes.
- 250 -

À LOUER - 342 rue Dubuc à Saint-Boniface - appartement d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur et machine à laver compris. Idéale pour femme seule ou jeune couple. Situé près des écoles, magasins, autobus, $180.00/mois. Téléphoner après 18h au 247-6101 ou 247-6132.
- 252 -

À LOUER - rue de la Morénie, maison 2 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur, libre immédiatement. Téléphoner 237-1424.
- 251 -

À VENDRE - 1979 "Le Sabre Buick" - très bon état - prix demandé - $2800.00. Téléphoner 237-6413.
- 257 -

À VENDRE - Accordéon "Iorio Accorgan" utilisé seulement 1 an, $500.00. Tél.: 257-1045.
- 238 -

RECHERCHE - une table ronde, en chêne, solide avec rallonges - préférablement avec chaises. Téléphoner: 237-1476.
- 243 -

LOGIS de quatre chambres - complètement meublé - tapis mur à mur - libre le 1er avril - téléphonez 247-4271.
- 247 -

La Page de Bicolo ...



ENFIN... NOTRE DRAPEAU!

Oui les amis, nous, les franco-manitobains, avons enfin un drapeau bien à nous.

Dimanche, le 17 février dernier, nous avons pu voir pour la première fois notre beau drapeau flotter au vent et au soleil manitobain!

J'en suis très fier de mon drapeau et je félicite Cyril Parent de Letellier pour l'avoir pensé et dessiné.

Voici notre drapeau

Le fond est blanc. La bande du bas est **rouge** signifiant la Rivière Rouge (rivière importante dès le début de la colonie).

La deuxième bande est **jaune** signifiant le blé (industrie importante de la province).

Les tiges sont **vertes**. Les racines profondes se transforment en de belles feuilles **vivantes** et forme un F (pour français ou Francophone).

N'est-ce pas qu'il est beau?

GARDE CETTE INFORMATION CAR ELLE TE SERA UTILE!

bicolo



Jaune

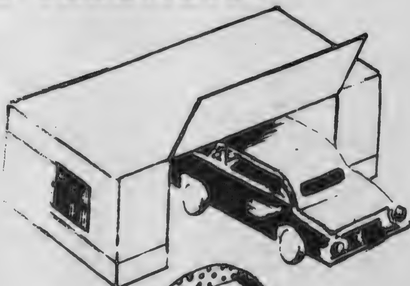
Rouge

Tiges Vertes

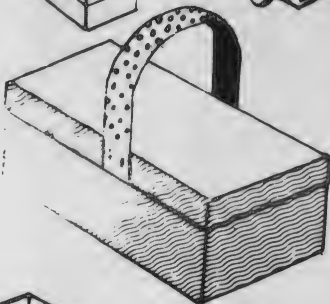
BRICOLAGE

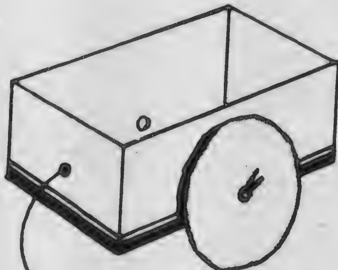
Quoi faire avec une boite à chaussures?

Paul a bâti un garage spacieux



Nicole s'est confectionné un joli panier.





Louis a construit une charrette. Il a fixé les roues avec des attaches parisiennes et a ajouté une corde. Le voilà prêt pour faire du transport!

Avec l'idée de Louis, tu pourrais fabriquer un jouet... regarde sur la page suivante.

Courrier de "SAITOUT"

Cher Saitout;

Comment est-ce qu'on fait le plastique?

Ton ami,

Pierre Delionnet

276 rue Eugénie, Saint-Boniface

Bonjour Pierre;

Voici ce que j'ai trouvé sur le plastique. Les manufacturiers font le plastique avec un produit chimique. Ils obtiennent ce produit chimique de certaines matières premières telles que le charbon, la chaux, le pétrole, le sel et l'eau.

Quand les chimistes mélangent ces matières premières ils fabriquent des billions de toutes petites particules qu'on appellent molécules. Chaque molécule contient des particules encore plus petites appelées atômes (qui sont faits de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et de nitrogène). Pour nous aider à comprendre, les chimistes vont souvent nous representer une de ces molécules de ***résine synthétique*** *comme une longue chaîne. Chaque "anneau" de la chaîne c'est un groupe d'atômes. Ces chaînes s'appellent "polymère". Faire de la* ***résine synthétique*** *c'est un peu "bâtir" des polymères ou des chaînes.*

Les manufacturiers peuvent faire plusieurs compositions qui font que le plastique peut prendre des formes différentes; très dures, solides, ou légères, douces ou transparentes. On confectionne des parties de moteur et de gros engins en plastique, de même que du tissu très léger et soyeux (bas de nylon); de la vitre ou du liquide comme la peinture.

Un autre avantage du plastique c'est qu'il peut être fait de couleur brillante, ou transparent et très durable.

Le mot plastique vient du mot grecque "plastikos" qui signifie "très malléable", c'est-à-dire qui se moule facilement.

C'est merveilleux ce que l'on peut faire avec du plastique!

Salut

Saitout

(Saitout croit tout savoir... Pose-lui des questions!)



"Quand Freddy joue avec le petit, je me demande si je n'ai pas deux enfants, au lieu d'un seul, mam' Lafeuille...!

Un peu de géographie...

Avec les mots ci-dessous, peux-tu former 17 noms de villes ou pays du monde.
ex: **PORTO-RICO**



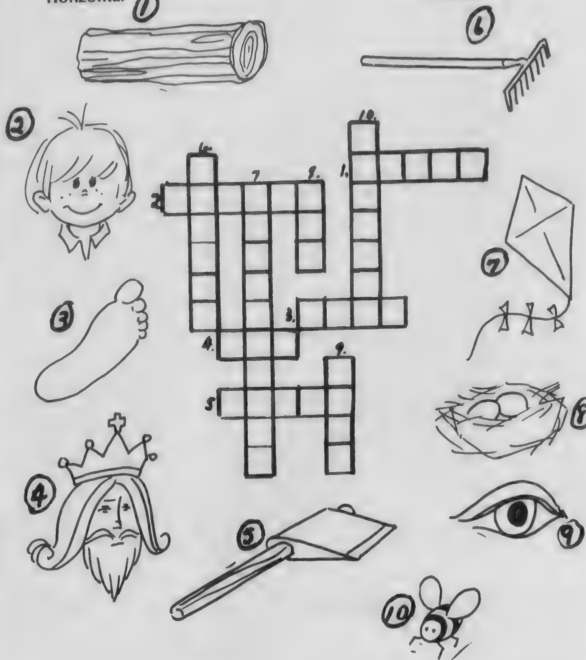
***Réponses:* Noms doubles**

San Salvador
États-Unis
Grande-Bretagne
Port-Saïd
Prince-Rupert
Sud-Yemen
Nouvelle-Orléans
Haute-Volta
Pays-Bas
Porto-Rico
Colombie-Britannique
Nouvelle-Écosse
Sault-Ste. Marie
Trois-Rivières
Terre-Neuve
San-Francisco
Hong-Kong

MOTS CROISÉS

Regarde bien chaque objet. Écris leur nom au bon endroit dans la grille.

Horizontal **Vertical**



Membre gagnant
no: 4,480
Monique Parisien 4 ans
Saint-Adolphe, Manitoba

Nouveaux membres

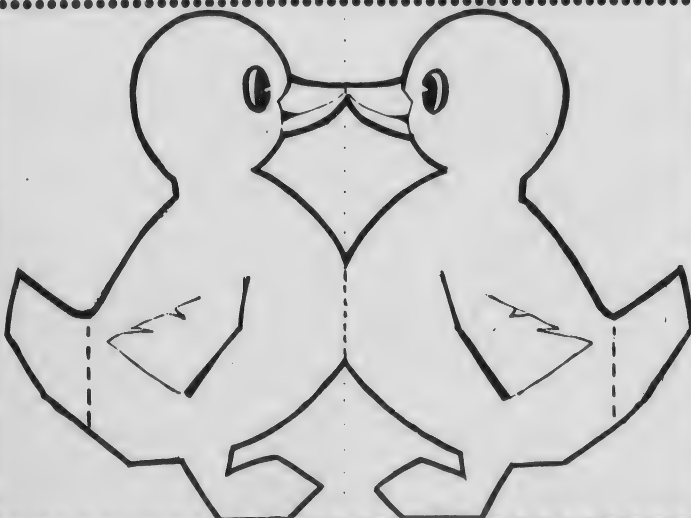
5516 **Roméo Petit** Île-des-Chênes
5517 **Michel Harder** Saint-Adolphe
5518 **Bonnie Syrenne** Winnipeg
5519 **Suzanne Bohémier** Winnipeg
5520 **Christian Palude** Aubigny
5521 **Stéphane Palude** Aubigny
5522 **Angèle Hupé** Richer
5523 **Stéphane Lemoine** Saint-Boniface
5524 **Marc Carrière** La Broquerie
5525 **Maurice Grégoire** Vermette
5526 **Dwayne Manaigre** Pinewood, Ontario

Nouveaux membres



Voici le bel Indien dessiné par
Jean-Marc Ruest
Sainte-Anne, Manitoba.

voici un modèle pour faire un jouet pour ton petit frère ou ta petite soeur. Découpe les canards dans un carton solide (jaune si possible). Plie sur les pointillés et colle la queue du canard sur le devant de la boîte à chaussures afin qu'il tire la voiture. Quelqu'un sera très content!



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Année: ....

Nécrologie

MARIE JULIE MARION

Dimanche, le 17 février 1980 est décédée Marie Julie Marion, née Tytgat, âgée de 70 ans, de Saint-Boniface.

Précédée de son mari Paul en 1961, la défunte laisse dans le deuil une fille M.-Jeanne, sept garçons: Joseph-Paul, Guy, Rosario, Marc, Raymond, Roland et Georges, 22 petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, deux soeurs: Antoinette Robidoux et Alice Faucher, trois frères: Edouard, Émile et Eugène Tytgat ainsi que ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme Juliette Tytgat, Mlles Irène et Anna Marion, Mme Yvonne Marion, M. et Mme Ulric Bélanger, tous de Saint-Boniface ainsi que M. et Mme Joseph Marion de Chicago.

Elle fut trésorière des Filles d'Isabelle Cercle Saint-Boniface ainsi que membre actif du Club Kiwanis de Saint-Boniface.

Les prières eurent lieu le mardi 19 février au salon mortuaire Desjardins, rue Des Meurons.

La messe funéraire célébrée en la Cathédrale de Saint-Boniface par l'abbé Gérard Dionne fut suivie d'un goûter chez les soeurs oblates, rue Aulneau.

Étaient porteurs huit de ses petits enfants: Jean-Marc, Philippe, Claude, Robert, Roger, Raymond, Jacques, et Michel Marion.

REMERCIEMENTS

La famille Marion désire remercier tous ceux et celles qui témoignèrent leurs condoléances lors du décès de leur mère.



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique Canada
Public Service Canada

DIRECTEUR DU BUREAU DU RECRUTEMENT D'AUTOCHTONES
(330-042-004)

Traitement: $31 000 – $47 700
No de référence: 80-SM-OC-PSC-SG-735

Commission de la Fonction publique du Canada
Direction générale de la dotation
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Sous la direction générale du Directeur général de la dotation, élaborer et recommander des politiques propres à stimuler, faciliter et encourager un nombre substantiel d'Indiens (de plein droit et de fait), d'Inuit et de Métis dispersés dans tout le Canada à accepter des postes dans la Fonction publique; concevoir, élaborer et coordonner des programmes et des méthodes de recrutement, de sélection, de formation, de perfectionnement des carrières et de conservation des autochtones afin de s'assurer que ces derniers occupent toute la place qui leur revient dans la Fonction publique; maintenir des relations de travail efficaces avec les ministères et les organisations d'autochtones afin de s'assurer que leurs opinions sont prises en considération, et faire des études afin de trouver des moyens de leur faire prendre une part plus active à la Fonction publique.

Conditions de candidature
Etudes secondaires terminées. Expérience de la conception, de la mise en oeuvre et de la gestion de programmes ayant une grande influence chez les autochtones. Expérience de la gestion du processus d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques générales. Vastes expérience de la résolution de problèmes complexes concernant la réponse aux besoins et aux aspirations culturelles, sociales et économiques des autochtones du Canada.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Sonia Gosselin (Mme)
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour Ouest, Pièce 1760
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 9 avril 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

La paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface et Le gérant du cimetière de Saint-Boniface

sont à la recherche d'un

"homme à tout faire"

Fonctions:
- entretien des terrains et des bâtiments de la Cathédrale de Saint-Boniface
- entretien des terrains, des bâtiments et de la machinerie du cimetière de Saint-Boniface
- creusage et entretien des fosses du cimetière
- réparation et entretien de l'équipement
- travailler en collaboration avec le gérant de la paroisse et du cimetière ainsi que des prêtres de la paroisse

Entrée en fonction: début avril
Salaire: à négocier
Qualifications requises:
- connaissance de la mécanique, de la machinerie lourde
- responsable, initiative, bilingue

Faire parvenir votre demande à:
Lucien Bérubé
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
233-7304

AGENCE D'ASSURANCES DEMANDE

Une personne compétente avec connaissance de la dactylographie, facilité d'expression écrite et verbale dans les deux langues officielles.

FONCTIONS:
- responsabilitées variées, entre autre, tenue générale des échéances mensuelles de contrats propriétaires occupants.
- Contact avec le public.
- Service d'autopac.
- responsabilitées de routine journalière de bureau.

*Pour plus d'informations, composez **247-4816** ou faire parvenir votre curriculum vitae à*

la case postale 129,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

L'A.C.F.C.

est à la recherche d'un

coordonnateur du développement communautaire

FONCTION:
- sous la direction du directeur général, voir au développement et à l'implantation de la politique de développement communautaire;
- susciter l'intérêt des régionales à se prévaloir des services d'un agent de développement communautaire;
- coordonner et évaluer le réseau d'agents déjà en place dans les régions.

EXIGENCES:
- de préférence un(e) diplômé(e) universitaire dans le secteur éducateur et/ou sciences humaines;
- connaissance du milieu minoritaire, de préférence le milieu fransaskois;
- compétence dans le domaine de l'organisation et de l'animation;
- le candidat aura à voyager dans toute la province;
- connaissance du français et de l'anglais.

ENTRÉE EN FONCTION: à déterminer.
SALAIRE: à négocier

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant
le 31 mars 1980
Florent P. Bilodeau, directeur général
A.C.F.C.
2604, rue Central
Regina, Saskatchewan S4N 2N9

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 ou Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOHN RYBACHOK, de la communauté de Transcona, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, employé de la municipalité, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 18e jour d'avril 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AIR CANADA

RESPONSABLE

COMPTES À RECEVOIR - CARTES DE CRÉDIT

Un poste de responsable est actuellement vacant à la division **Opérations de crédit de Winnipeg** (Manitoba).

Le candidat retenu doit posséder beaucoup de maturité et d'initiative et savoir assumer la responsabilité d'un grand nombre de comptes de cartes de crédit de particuliers et d'entreprises.

Ce poste est directement lié aux fonctions de trésorerie et de recouvrement et plus spécialement au service à la clientèle.

Les candidats doivent être **parfaitement bilingues** (anglais - français) et posséder une expérience minimale de 5 ans dans la gestion dynamique du crédit, de préférence **dans le domaine du voyage et du divertissement.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur - personnel et administration
Finances
Air Canada
1 Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3



Ferais du travail de dactylo à la maison.

Peur dactylographier dans les 2 langues
Appeler Sylvie — **832-1311** — ext **712** (jour)
885-6390 (soir)

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche d'un

DIRECTEUR

Responsabilités:
- Exécuter les plans d'action du C.J.P. de façon à ce qu'ils répondent aux objectifs déterminés par le conseil d'administration
- Diriger le personnel de soutien et l'équipe d'animation
- Administrer les budgets de l'organisme

Conditions d'admissibilité:
- Bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;
- Expérience en développement communautaire et en animation de groupe;
- Expérience en administration;
- Doit avoir une automobile à sa disposition

Salaire: négociable
Entrée en fonction: le 1er avril 1980

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande ainsi qu'un curriculum vitae au



CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL
273, rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

GAGNEZ $53.20 par jour
($266.00 par semaine)

Votre propre commerce, à domicile; envoyez par poste des circulaires. Pas d'expérience nécessaire.

"Worldwide Systems" I-Q, boîte postale 1022, Cobourg, Ontario, K9A 4W5.

Burns-Hanley

du groupe BOURASSA

pour toutes fournitures d'églises

164, boul. Provencher

Choisir Une Carrière

Le Centre d'Emploi offre un cours aux femmes destinées au travail à l'extérieur.

Ce cours vous familiarisera avec plusieurs métiers, les conditions de travail et les exigences physiques associées avec chacun, vos chances de vous placer une fois entraînée, les salaires et enfin, les programmes d'entraînement.

En plus vous serez exposées à plusieurs métiers à savoir: électricité, électronique, réparation de petits moteurs, mécanique, dessin industriel, soudure, construction et autres.

Ce cours, offert conjointement par la **Commission d'Emploi et immigration et le "Red River Community College" durera 8 semaines.** Il est destiné à assister les femmes à prendre des décisions concernant ces occupations non-traditionnelles.

Vous recevrez, ou des prestations d'assurance-chômage, ou des allocations. On offre deux cours, **soit le 8 avril et le 5 mai 1980.**

Consultez le Centre d'Emploi qui dessert votre région: 344 rue Edmonton - **949-5362,** 1354 rue Main - **949-2262,** 1822 avenue Portage - **949-5301,** 220 avenue Hespeler - **949-5392,** 1048 Pembina Hwy - **949-2892,** 170 rue Marion - **949-2510.**

COORDONNATEUR PROVINCIAL

Francophonie Jeunesse de l'Alberta

8406 - 91e rue, EDMONTON, ALBERTA T6C 4G9
Tél.: 465-7151

OFFRE D'EMPLOI

Tâches:

- Exécuter les plans d'actions de F.J.A. de façon à ce qu'ils répondent aux objectifs déterminés par le Conseil provincial;
- Diriger le personnel de soutien et l'équipe d'animation;
- Administrer les budgets de l'association.

Qualifications requises:

- Connaissances du milieu franco-albertain;
- Expérience en développement communautaire et en animation de groupes;
- Expérience en administration;
- Parfaite connaissance du français et de l'anglais.

Entrée en fonction: Début avril

Salaire:

À négocier selon les qualifications (entre $13,000 et $16,000).

Les candidats doivent soumettre leur demande par écrit et inclure un curriculum vitae ainsi qu'une photo à:

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA
a/s Ms. Agathe Gaulin
8406 - 91e rue, Edmonton, Alberta T6C 4G9

À l'occasion de l'anniversaire du décès de M. Roger Leblanc, (autrefois de Saint-Léon), décédé le 16 mars, 1979.

Une année de passée, Roger, depuis ton grand départ,
Jour où tu as laissé un vide de toute part.
Mais tu partais pour un monde meilleur,
Où sont inconnus le mal et la douleur.

Tu nous as quitté en pleine année centenaire.
Parents et amis de Saint Léon, avec leur savoir-faire,
Ont fait revivre les heures de joies que tu as procurées
À tous ces gens que tu as connus, aimés.

Le souvenir, Roger, de tes années au magasin,
Ton dévouement à satisfaire tous les besoins
Des amis, des paroissiens et des gens d'alentour,
Furent évoqués sur "scène", avec beaucoup d'amour.

Le "CONTOIR", a fait revivre avec admiration,
Ton honnêteté, ton humour, ta grande discrétion.
Ton esprit inlassable de service et ta grande charité,
Ces liens créés, en servant toujours dans l'amitié.

Oui, Roger, nous t'avons aimé, toi, et les tiens,
Et nous avons manqué ton proverbial entrain.
Mais tu as entendu l'appel du Serviteur Fidèle...
Ta grande récompense désormais, C'EST L'ÉTERNEL...

À LOUER

505 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Garçonnière et appartement de 2 chambres à coucher. Deux chambres à coucher avec foyer et lave-vaisselle. Le loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies. Éclairage payé par locataire. Disponible immédiatement. Composer **247-4942** ou **257-8820.**

BOUCHARD REALTY

Téléphone: (1) 433-7502

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Venez à Saint-Pierre comparer les prix des propriétés.

SAINT-PIERRE

Belle ferme de 320 acres avec bâtiments, bonne maison de 3 chambres à coucher - sous-sol fini. Grande étable de 100 pieds, hangar métallique pour machines, grainerie, garage, etc...

SAINT-PIERRE

Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

SAINTE-ANNE

"Hobby Farm" de 6 acres, bungalow de 3 chambres à coucher - étable avec "Barn Cleaner" - 2 graineries en métal, et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

ILE-DES-CHÊNES $53,000

Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

SAINT-ADOLPHE
$76,900.00

Maison spacieuse à deux niveaux, cuisine exceptionnelle avec plancher en bois. Salle familiale ensoleillée avec grand foyer ouvert (tyndal) porte de patio donnant sur balconnet en cèdre. Plus de 1800 pieds carrés de superficie en campagne. 3 salles de bains, beaucoup d'extra. Pour plus de détails appeler

MONTREAL TRUST COMPANY.
Ruth Lowden: 943-0451,
Résidence: 832-0779 **"Pager"** n. 679 — 943-8889.

ÉCONOMISEZ
$ $ $

Le lave-vaisselle vous fera gagner du temps. Un mois de location gratuite - 1 an d'âge - **appartement de 2 chambres à coucher,** près de l'hôpital de Saint-Boniface - à 5' de l'avenue Portage et de la rue Main. Le loyer comprend le lave-vaisselle, tapis mur à mur, système de sécurité, grand réfrigérateur et poêle, $275.00 par mois.

Appeler Jan C21 Carrie Realty.** Laissez votre message au numéro: **233-1999.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

demandé par

"Griffin Steel Foundries Ltd."

Importants fabricants de produits ferroviaires avec opérations hautement spécialisées dans 2 régions: Québec et Manitoba, recherche un ingénieur diplômé ayant 3 ans d'expérience pour surveiller l'installation et la réparation des machines et de l'équipement comprenant tous les aspects mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, etc... et expertises des procédés de fabrication. Doit être capable d'entretenir de bonnes relations, être bilingue et être prêt à accepter 20 à 25% de déplacements.

Le salaire est en rapport avec la compétence et les avantages sont importants.

Personnel Department
GRIFFIN STEEL FOUNDRIES LTD.
C.P. 310, St-Hyacinthe, Québec J2S 7B6

ON DEMANDE

Offre d'emploi — **à temps complet ou à temps partiel, homme ou femme.** Compagnie touristique de Winnipeg a besoin de

GUIDES BILINGUES

(français/anglais) pour tournées organisées. Le candidat(e) doit avoir une apparence soignée. Avoir une bonne maîtrise des 2 langues, une bonne présentation, être ponctuel et dévoué.

La Compagnie se charge de la mise au courant.

Pour interviews et rendez-vous s.v.p. téléphoner à: **l'administrateur de la Rivière Rouge** — Tél: **660-2826 entre 9h et 17h.**

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267



RUE NOTRE-DAME $48,700

Bungalow de 2 chambres à coucher, immaculé, bâti sur commande par l'actuel propriétaire avec beaucoup de goût. Location plaisante, sur beau lot avec très grand garage. Satisfaction garantie.



5 milles de RICHER $46,900.00

Valeur, confort et vie privée vont de pair avec ce bungalow exceptionnel de 2 chambres à coucher. Emplacement reposant de plus de 2 acres de "retour à la nature". Le vendeur est anxieux de vendre et nous attendons vos offres.

À LOUER
SAINT-BONIFACE

Nouveau - appartements de 2 chambres à coucher. "Garden appartements". Votre entrée privée - poêle et réfrigérateur - air climatisé - "chandelier" - tapis mur à mur - près de l'arrêt d'autobus, de l'hôpital et du centre ville - seulement $279.00 par mois. Place de stationnement gratuite. Appeler:

N. TADCO Ltd. - 889-7630.

À SAINT-BONIFACE

À VENDRE - nouveau bloc appartement - 26 appartements, enregistrés "MURD" - téléphoner: **257-2663.**

SAINT-BONIFACE
NOUVEAUX APPARTEMENTS

505, angle des rues Ritchot et Hamel

- 1 chambre à coucher
- 2 chambres à coucher de différentes grandeurs avec: air climatisé, tapis, poêle et réfrigérateur, draperies, salle d'entreposage dans chaque appartement.

Près de toutes commodités. Pour plus d'informations, téléphoner: **257-5480 ou 256-8577 après 18h**

A.E. LePAGE
OLDFIELD, KIRBY & GARDNER



DENNIS LONGPRÉ

Branche Southdale
28 Boulevard Lakewood
Winnipeg, Manitoba
R2J 2M6
Bureau: 257-3366
Résidence: 247-8769

À VENDRE À Saint-Boniface

Maison de 3 chambres à coucher, parfaite condition, près de l'école Taché, des parcs, du Centre culturel. Belle grande cuisine, salle de récréation au sous-sol.

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

suite du chapitre XXII

TERREUR D'UNE NUIT

C'était justement là un passe-temps qui l'écoeurait, mais elle s'y mis quand même. C'était mieux que d'essayer de suivre la conversation sans fin de Mme de la.

Elle se leva deux ou trois fois pour aller au cabinet qui se trouvait à l'autre bout du jardin. Elle en profitait pour jouer avec Major, le chien, pour ramasser quelques groseilles vertes, pour chercher l'oeuf qu'une poule annonçait d'un 'cot cot cotak'.

Enfin le souper, et ensuite elle accompagna Mme de la à l'étable pour traire les deux vaches. Madame n'était pas faite pour traire les vaches et elle y mit un bon deux heures. Pendant ce temps, Isabelle jouit d'une promenade dans la cour, caressa les deux petits veaux, marcha sur les perches qui clôturaient le parc-à-foin. Elle aurait voulu rester dehors plus longtemps, mais Mme de la lui dit que la tombée du soleil était malsain, et qu'elle devrait rentrer tout de suite.

Elle et Madame se lavèrent avec du savon carbolique, des pieds à la tête "to kill the germs" dit cette dernière. Puis on s'asseya de nouveau et Madame reprit son crochet. Elle crochetait merveilleusement bien, tout en lui racontant la "demise" de sa bellemère, une Espagnole-Italienne, fille de comte, riche de bijoux et de robes de soie.

- Mais elle a tout gaspillé ses richesses en venant ici, pis y m'en reste pas gros de ses bijoux - parce que c'est moi qui en a pris soin jusqu'à sa mort, pis j'ai vendu son collier de perles noires pour lui acheter sa tombe.

Madame de la n'avait aucune intention de terroriser la gamine, mais ces histoires semblaient morbides, terrifiantes pour Isabelle qui était impressionnable. Enfin Madame se leva et prononça les paroles qui firent Isabelle frémir d'horreur.

- Tu vas coucher dans son lit. "Isn't that nice?" Tu pourras dire que tu as dormi dans le lit d'une femme noble.

Elles montèrent l'escalier sombre et entrèrent dans la chambre ou jadis dormaient ses cousins. Mme de la alluma la lampe qui était placée sur une grosse malle à courroies. Isabelle examina avec attention morbide, le grand lit en bois noir, au couvre-lit raide et blanc et à l'oreiller dur et haut dans son couvert amidonné, brodé et dentelle.

- Tu sais dire ta prière? On va la faire ensemble. Mme de la s'agenouilla près du lit, la gamine à ses côtés, et à l'aide d'un gros livre de prières, elle se lança dans des oraisons sans fin. Isabelle n'avait pas la tête à la prière ce soir-là, car elle entendait ses genoux et ceux de Mme de la se plaindre comme des portes mal pendues.

Elle aurait voulu s'appuyer contre le lit, mais celui-ci était aussi accueillant qu'une tombe, et Isabelle cru que ses genoux allaient se désintégrer en même temps que ses reins quand enfin Mme de la se signa et se releva.

- Mets tes pyjamas et je vas t'ouvrir le lit, dit-elle en pliant soigneusement le couvre-lit qui se pliait aussi facilement qu'une grosse feuille de carton.

Elle lui montra une sorte de fauteuil dont le siège était muni d'un trou.

- C'est la "commode" de ma belle-mère. Tu peux t'en servir si t'as envie dans la nuit mais n'oublies pas de fermer le couvercle. En effet, au fond du trou se trouvait un pot de chambre! Isabelle n'osait même pas penser à ce qui aurait pu arriver si elle s'asseyait sur ce meuble horrifique.

Comme une condamnée, elle grimpa dans le grand lit. Mme de la la borda, puis elle prit une bouteille en forme de croix remplie d'eau bénite, et aspergea le lit, le placard et la chambre en disant.

- C'est pour éloigner le démon et les mauvais esprits. Avec l'eau bénite, ils ne viendront pas te "badrer" ce soir.

Elle tira le vilain store vert, emporta la lampe et avec un "goodnight, dear" elle ferma la porte sur l'enfant figée de terreur.

L'oreiller était trop haut, le lit dur comme une planche et les draps rudes comme du papier sablé, mais la petite n'osait pas bouger de peur d'attirer l'attention du démon, de ses esprits, et de la morte dont elle occupait le lit. L'odeur détestable de désinfectant imprégnait le lit, ses narines, ses poumons.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Centre de ressources préscolaires

Le "Centre Soleil" a ouvert ses portes mercredi, le 5 mars 1980, au Centre culturel franco-manitobain.

Qu'est-ce que ça mange en hiver un Centre de ressources préscolaires? Un menu très varié! Le Centre est un lieu d'échange, d'information, et de formation où tous les groupes préscolaires de la province trouveront des ressources nouvelles.

Concrètement parlant, groupes de Mini Franco-funs, pré-maternelles, garderies, et Mini-franglais pourront emprunter des jouets, des livres, des disques, de l'équipement audio-visuel pour un temps défini. Il y aura aussi au **Centre Soleil** des ateliers de formation régulièrement dans différents domaines (ex. marionnettes, bricolage, chant, etc. . .) Ceux-ci ne sont que quelques services que le Centre peut offrir. La seule façon de vraiment constater ce qu'il y a au **Centre Soleil**, c'est de venir voir! Le Centre est ouvert à tout le monde, mais l'emprunt de matériel est limité aux groupes préscolaires organisés. Heures d'ouverture: mercredi et samedi, de 9h30 à 16h30.

Le "Centre Soleil" est un projet conjoint de La Société franco-manitobaine et du Centre culturel franco-manitobain, avec la collaboration des divers groupes préscolaires de la province.

ANNONCES

SOIRÉE CANADIENNE

organisée par Le Comité culturel Montcalm

QUOI? Musique variée et danses carrées avec ALEX CARRIÈRE et son orchestre
et
Souper à la canadienne (vers 23h30)

OÙ? à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste

QUAND? **samedi, le 29 mars 1980, à 20h30**

ENTRÉE: $6.50 par personne

ACTUALITÉS

Le travail de préparation pour la prochaine assemblée annuelle de la SFM va bon train. De nombreuses rencontres de comités, et des visites dans les communautés, tiennent le personnel de la SFM bien occupé. Voici, en résumé, quelques-unes des visites effectuées par les agents de la SFM dans les dernières semaines et les communautés visitées:

Saint-Jean-Baptiste:	Denis Poirier (27, 28 février et 2 mars) Norman Dupasquier (1er mars)
Notre-Dame-de-Lourdes:	Pauline Hince et Janine Tougas (3 mars) Huguette Beaulieu et Gertrude Mousseau (4 et 5 mars)
Somerset:	Huguette Beaulieu et Gertrude Mousseau (4 et 5 mars)
Saint-Léon:	Huguette Beaulieu et Gertrude Mousseau (4 et 5 mars)
Saint-Malo:	Lucille Roch, Wilfrid Gosselin, et Norman Dupasquier (7 mars)
Saint-Claude:	Pauline Hince et Janine Tougas (3 mars)
Haywood:	Pauline Hince et Janine Tougas (3 mars)
Otterburne:	Denis Poirier (4 mars)
Saint-Pierre-Jolys:	Denis Poirier (5 mars)
Saint-Norbert:	Wilfrid Gosselin (26 février)
Sainte-Rose-du-Lac:	Pauline Hince (27 février)
Elie:	Wilfrid Gosselin (29 février)
Saint-Eustache:	Wilfrid Gosselin (29 février)
Sainte-Anne:	Wilfrid Gosselin (6 mars)
La Broquerie:	Pauline Hince (6 mars)

Deux nouvelles secrétaires ont débuté leur emploi à la SFM le 3 mars dernier. Il s'agit de **Lorraine Sabo** et **Michèle Cluzan.** Elles remplacent Pauline Alarie, qui a quitté la SFM le 15 février dernier pour aller au service du Bureau des traductions de la Province du Manitoba, et Paulette Landry, qui a quitté le 29 février dernier.

- C'est une odeur qui fait penser à celle des morts - à la morte, pensait Isabelle. Même en se fermant les yeux, elle semblait la voir, toute brune comme Roxanne, et pâle et froide sous ses voiles de dentelle noire.

Elle ouvrit les yeux et c'était pire, car dans les ombres de la chambre elle distinguait des choses qui n'étaient pas là avant que la lumière disparaisse. Épouvantée elle demeure ainsi, un poids dans l'estomac, un morceau de glace qui suintait par ses mains et par ses pieds. Plus haut, il y avait un autre morceau de glace qui gattait fort et qui finirait par la trahir aux deux affreux qui l'attendaient dans le noir.

Ainsi elle passa la nuit, èvitant de regarder le gros bureau noir, "la commode" ou le pied du lit ou se dressaient deux poteaux garnis de têtes de chérubins.

Enfin le coq chanta. La gamine se leva et tira un grand coup sur le store et le fit rouler avec fracas. Mme de la devait bien dormir, car elle ne se leva pas. L'aube. Un léger brouillard voilait la cour, mais elle voyait les poules de Mme de la marcher d'un bord à l'autre, picorant leur déjeuner dans le tas de fumier, ou grattant dans le sol sous les arbres en quête de vers. Cette scène rassura Isabelle et elle retrouva une partie de son courage.

- Mme de la est une sorcière. Je fiche le camp avant qu'elle me fasse plus de mal, se dit-elle.

Elle s'habilla sans bruit, roula ses pyjamas, ouvrit la porte de chambre, se glissa en bas de l'escalier, traversa la cuisine sur la pointe de pieds, se faufila par la porte moustiquaire, sauta en bas du perron, et les jambes au cou elle ne s'arrêta que lorsqu'elle vit sa maison. Derrière elle, le soleil tendait ses doigts roses à l'horizon, allumait des feux rouges dans chaque fenêtre de la maison qui attendait la-bàs. Isabelle sentit la glace dans sa poitrine fondre en même temps que le dernier vestige de terreur.

Elle marchait en harmonie dans ce monde magique qu'est l'aurore, levant les bras pour allonger davantage son ombre qui s'étirait droit devant elle comme un géant impalpable. Elle se remplissait le nez, la gorge, les poumons de l'air chargé d'essence de foin coupé, de roses sauvages, d'herbe mouillée. Elle écoutait avec ravissement le carillon de mille oiseaux, et essayait de les imiter.

Elle tourna dans sa cour avec allégresse, pressée d'aller tout raconter à Mamie qui comprendrait tout. Mais sur la clôture du verger, elle aperçu quelque chose qui la fit arrêter pile, et sa chanson se changea en plainte qui lui remplit la poitrine de douleur. Là encore dégoulinant l'eau de la rivière, était un sac de chauvre! Envahie d'émotion qu'elle ne savait pas exprimer, elle ouvrit la porte de la cuisine. Marie était devant la glace, ses grands cheveux dénoués, cascadaient en ondulation jusqu'à sa taille comme une rivière de soleil. D'habitude, Isabelle aimait la voir ainsi, et Marie lui permettait de lui brosser ses beaux cheveux. Mais aujourd'hui, Isabelle n'avait aucune admiration ni pour sa mère, ni pour ses cheveux magnifiques.

- Tu as noyé mes chatons. Je te hais encore plus que Mme de la Fond, dit-elle d'une voix qui n'était pas la sienne.

Marie se releva les cheveux, et d'une main experte elle se les noua sur la nuque. Puis elle regarda sa petite qui lui avait lancé ces paroles honteuses, et elle vit un petit visage blanc sous les taches de rousseur, et des gros yeux gris nageants dans des larmes qui ne tombaient pas.

Elle fit un geste d'impuissance et dit doucement en s'approchant:

- Isabelle, ma petite, je ne voulais pas te faire de peine. Crois-moi, c'est une corvée qui me dégoûte, mais on ne peut pas garder tous les chatons à Mine, la maison en serait remplie.

Isabelle, voyait se tordre les pauvres mains de sa Mamie, les mains qui n'arrêtaient pas de servir tout le monde, les mains grosses, cicatrisées, nobles et belles. Mais il lui restait encore cette boule dans la poitrine.

- J'aurais pu les donner, dit-elle d'une voix éteinte.

- Ils n'auraient pas été heureux sans Mine et toi pour les aimer. Et puis je t'ai laissé le plus beau.

Isabelle demeura sur le banc, attérrée, foudroyée, incapable de formuler une pensée.

- Maintenant, dit Marie en attisant le feu, dis-moi pourquoi tu es revenue si tôt? Est-ce-que Mme de la sait que tu es ici?

Alors éclata la tempête, malgré elle, les larmes tombaient drues comme une averse de mai, noyant les terreurs de la nuit, les chagrins du matin. Dans le tablier rayé bleu et blanc de Marie, Isabelle versa tous ses ferments de rancoeur et de peur qui l'empoisonnaient, et Marie lui caressait les cheveux emmêlés avec des mains plus douces que la soie en répétant.

- Là, là, tu es fatiguée, là, là, Mme de la ne te voulait pas de mal, elle n'a pas pensé, la pauvre. Je vais lui parler, moi, et je lui expliquerai.

Puis elle ajouta.

- Je te donnerai un bol de "corn flakes" pour déjeuner, tu aimes tant ça. Et après, si tu veux, tu iras te coucher dans mon lit.

Y-a-t'il de lieu plus rassurant que le lit de ses parents? Isabelle la tête sur le long polochon qui sentait le savon, s'endormit dans la chambre remplie de soleil, avec Mine qui ronronnait contre son coeur.

Plus tard, Isabelle alla raconter son histoire à la rivière sympathique.

- C'est drôle, dit-elle quand elle eut fini son récit.

Il a fallu que Mamie soit méchante pour être bonne.

Des fois, ce qui semble mauvais est bon, et ce qui semble bon est mauvais. Elle m'a tout expliqué, et je pense que je comprends. Mais c'est dur de grandir!

- Ah-h-h-h, oui, murmurait la rivière.

Fin du chapitre XXII

LA BANQUE DE MONTRÉAL

DÉGÈLE DES FONDS

PROFITEZ D'UN PRÊT PERSONNEL À TAUX RÉDUIT

JUSQU'AU 30 AVRIL

Nous dégelons des fonds: nous avons en effet mis de côté $500 millions, disponibles pour tout nouveau prêt personnel à des conditions plus que concurrentielles!

Jusqu'au 30 avril, vous pouvez obtenir d'excellentes conditions, car nous vous faisons une proposition très spéciale: taux d'intérêt le plus concurrentiel possible sur nos prêts aux particuliers.

Alors si vous avez besoin d'un prêt personnel, venez en faire la demande et négocier en toute confidentialité. Pourquoi ne pas profiter du meilleur taux possible. De plus, comme à l'habitude, vous bénéficierez de conditions de remboursement flexibles, adaptées à votre situation.

Renseignez-vous à la Banque de Montréal. Nous pourrons sans doute dégeler des fonds pour vous. Ça vous fera chaud au coeur… et à nous aussi.



UNE INITIATIVE CHALEUREUSE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL